



Rapport annuel 2022-2023



Ingenium

Musées des sciences et de l'innovation du Canada
Canada's Museums of Science and Innovation

Canada

Table des matières

Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale	3
Gouvernance	5
Survol d'Ingenium – Musées des sciences et de l'innovation du Canada	9
Faits saillants de l'année à Ingenium	11
Rapport sur les indicateurs de rendement	18
Partenariats	28
Rapport de gestion	29
États financiers	39

ISSN 2293-894X

Message du président du conseil et de la présidente-directrice générale

L'exercice 2022-23 a été une année bien solide pour Ingenium, alors que nous avons concentré nos efforts sur les objectifs décrits dans notre plan stratégique 2020-25. Ingenium cultive des partenariats avec d'autres chefs de file dans l'écosystème des STIAM (les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques), misant sur la collaboration pour stimuler la culture scientifique entourant les enjeux clés de notre époque. Nous repoussons les limites de l'engagement afin d'entrer en lien avec plus de Canadiens et de refléter la diversité des voix et des communautés. Enfin, nous faisons de nos trois musées des destinations de choix et préservons la collection nationale pour les générations futures afin de renforcer nos fondations.

Le Centre Ingenium et ses trois musées nationaux sont situés sur le territoire ancestral non cédé de la nation des Algonquins Anishinaabe. Ingenium s'est engagée à travailler avec les peuples autochtones à représenter la culture et le savoir des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour enrichir davantage sa collection, sa programmation et ses services nationaux. Et Ingenium fait progresser l'équité et l'inclusion dans l'ensemble de ses programmes et activités. Nous avons continué de nous engager auprès des communautés de la diversité pour façonner de nouvelles expériences, et avons pris des mesures pour améliorer l'accessibilité de nos expériences physiques et numériques. La création de notre premier plan d'accessibilité fait également partie de notre engagement continu à devenir un organisme inclusif qui fournit des programmes, des services, des installations et des possibilités d'emploi accessibles.

Une étape importante a été franchie en août lorsque le dernier de nos artefacts est arrivé au Centre Ingenium, notre complexe de pointe conçu expressément pour protéger et mettre en valeur la collection nationale d'artefacts et d'archives scientifiques et technologiques du Canada. Le centre abrite aujourd'hui plus de 85 000 artefacts et près de deux millions d'artefacts 2D, désormais plus accessibles à tous.

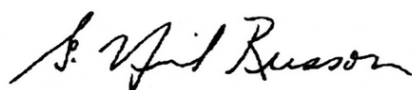
Les citoyens de la région ainsi que les touristes ont afflué au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et au Musée des sciences et de la technologie du Canada en 2022-23 : les nouvelles expositions, la programmation spéciale et les excursions scolaires ont stimulé la fréquentation des musées. Nous avons accueilli 569 670 visiteurs au cours de l'exercice dernier. Bien que ce chiffre soit inférieur à ceux d'avant la pandémie, nous continuons de nous remettre des graves conséquences de la crise sanitaire, et l'augmentation de la fréquentation par rapport à l'an dernier est un indicateur positif qui montre que les Canadiens apprécient les expériences que nos musées ont à leur offrir.

Et pendant que la programmation sur place battait son plein, Ingenium a continué de proposer des programmes virtuels à des millions de gens partout au pays, véritables tremplins pour les esprits curieux et créatifs et les futurs innovateurs. Et Ingenium a été présente d'un océan à l'autre et à l'autre, en grande partie grâce au prêt d'expositions itinérantes, de trousseaux pédagogiques et d'artefacts.

Comme beaucoup d'autres institutions culturelles semblables, Ingenium a vu ses recettes augmenter par rapport à l'année précédente étant donné le retour des visiteurs en personne. Mais l'augmentation est modeste, et la viabilité financière à long terme continue d'être une préoccupation pressante pour la société en raison des effets cumulés de l'augmentation des coûts opérationnels due à l'inflation et du vieillissement des actifs. Nous sommes reconnaissants du soutien financier offert par le gouvernement fédéral dans le cadre du budget fédéral de 2023 pour aider les musées nationaux à faire face aux pressions liées à l'entretien de leurs infrastructures à court terme.

Les contributions de nos partenaires commerciaux et commanditaires, les dons à la Fondation Ingenium et l'engagement de nos bénévoles sont autant d'éléments qui jouent un rôle déterminant dans l'atteinte de nos objectifs. Ce soutien collectif nous permet de raconter plus d'histoires d'innovation scientifique et technologique aux Canadiens pour inspirer la prochaine génération d'innovateurs dans le domaine des STIAM. Le mandat de plusieurs membres du conseil d'administration a pris fin au cours de l'exercice dernier, et nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier chacune de ces personnes pour leur engagement et leur travail ardu pour assurer la réussite de notre organisme pendant ce qui a été une période particulièrement difficile. Nous avons accueilli de nouveaux administrateurs et administratrices à leur place, et nous nous réjouissons de travailler avec ces nouveaux membres pour continuer de progresser audacieusement vers la réalisation de notre plan stratégique.

Nous remercions également nos dévoués employés qui ont inlassablement accueilli les visiteurs dans nos établissements et présenté nos programmes scientifiques aux Canadiens, virtuellement et en personne. Au cours de l'exercice dernier, les employés se sont relevés de l'épreuve qu'a été la pandémie, et ont fait preuve d'un enthousiasme renouvelé, ayant incarné nos valeurs d'entreprise que sont la créativité, l'inclusion, la collaboration et la responsabilisation.



Neil Russon,
président du conseil



Christina Tessier,
présidente-directrice générale

Gouvernance

Ingenium¹ est une société d'État dirigée par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre du Patrimoine canadien, et choisis par le biais d'une démarche ouverte, transparente et fondée sur le mérite. Les membres sont représentatifs des régions, de la dualité linguistique et de la diversité culturelle du Canada. Par l'entremise du ministre, le conseil est responsable devant le Parlement des affaires d'Ingenium.

Le conseil peut compter jusqu'à 11 administrateurs, dont un président et un vice-président. Les administrateurs sont nommés pour une période d'un maximum de quatre ans, et peuvent siéger pendant trois mandats consécutifs (deux dans le cas du président et du vice-président). Si personne n'a été nommé pour remplacer un administrateur dont le mandat est terminé, le titulaire du poste à pourvoir peut continuer de siéger jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé. Les membres du conseil sont collectivement responsables du leadership stratégique, de la responsabilisation, de la gestion de l'exploitation commerciale et des affaires d'Ingenium, et de l'évaluation de rendement du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale; ils veillent à ce que toutes les obligations conférées à l'organisme par la *Loi sur les musées* et par la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* soient respectées. Le conseil a aussi l'occasion d'échanger avec la population à son assemblée publique annuelle, au cours de laquelle il parle du mandat, des priorités et de l'orientation financière d'Ingenium. Le conseil d'administration entier s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice financier 2022-23.

STRUCTURE DES COMITÉS

Le conseil d'administration est appuyé par cinq comités. Leurs principales responsabilités sont décrites ci-dessous.

Comité exécutif

Le Comité exécutif (CE) est composé du président, du vice-président et de deux autres administrateurs nommés par le conseil; le président-directeur général y siège, mais n'a pas de droit de vote. Ce comité a le plein pouvoir d'agir lorsqu'il n'est pas possible de réunir rapidement la totalité des membres du conseil d'administration. Le Comité exécutif ne s'est pas réuni au cours de l'exercice financier 2022-23.

Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques

Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques (CFVGR) supervise la gestion financière d'Ingenium ainsi que ses pratiques et systèmes d'information. Ce comité examine les plans quinquennaux d'exploitation et d'immobilisations d'Ingenium ainsi que les états financiers annuels et trimestriels, et conseille les administrateurs à ces égards. Ce comité choisit les vérificateurs internes, examine les plans et rapports des vérificateurs, conseille les administrateurs, et supervise les politiques et pratiques d'Ingenium en matière de gestion des risques.

¹ L'appellation légale d'Ingenium selon la *Loi sur les musées* est Musée national des sciences et de la technologie.

Le comité est composé d'au moins quatre administrateurs, en plus du président du conseil. Le président-directeur général peut assister aux réunions du comité sans droit de vote.

Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques a tenu quatre réunions en 2022-23.

Comité de la gouvernance

Le Comité de la gouvernance (CG) surveille et examine la gouvernance d'Ingenium en ce qui concerne les pratiques exemplaires, et formule des recommandations visant à améliorer l'efficacité opérationnelle. Le comité examine également la structure et la composition des comités du conseil, et veille à ce que des mécanismes d'autoévaluation du conseil soient en place. Le comité établit les objectifs de rendement annuels du président-directeur général, assure la surveillance de la gouvernance en ce qui concerne la santé et la sécurité des employés d'Ingenium ainsi que la culture et les valeurs de la société, examine la nomination des membres du conseil et la reconduction de leur mandat, et fait des recommandations à ces égards. Le comité est composé d'au moins quatre administrateurs, en plus du président du conseil et du président-directeur général, lesquels n'ont toutefois pas de droit de vote. Le Comité de la gouvernance s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice financier 2022-23.

Comité des installations majeures

Le Comité des installations majeures (CIM) a été mis sur pied pour assurer la surveillance des projets de renouvellement du Musée des sciences et de la technologie du Canada et de construction du Centre Ingenium. Le comité est composé d'au moins quatre administrateurs, en plus du président du conseil. Le président-directeur général, quoique membre du comité, n'a pas de droit de vote. Le Comité des installations majeures s'est réuni à trois reprises au cours de l'exercice 2022-23.

Comité de la durabilité et du rayonnement

Établi en août 2020, le nouveau Comité de la durabilité et du rayonnement (CDR) consiste à soutenir le conseil d'administration en fournissant une orientation stratégique à l'organisme afin qu'il puisse parvenir à une plus grande stabilité financière, à la diversification de ses revenus et à l'engagement de ses parties prenantes. Le comité se compose d'au moins quatre et d'au plus six membres du conseil en plus du président du conseil et du président-directeur général. Le Comité de la durabilité et du rayonnement s'est réuni à trois reprises en 2022-23.

Conseil d'administration (au 31 mars 2023)

Nom, Région

Mandat – COMITÉS DU CONSEIL

Neil Russon, Nouveau-Brunswick

Du 9 mai 2019 au 8 mai 2023 – président du conseil, CE (président), CFVGR, CG, CIM, CDR

Marian K. Brown, Colombie-Britannique

Du 30 juin 2019 au 29 juin 2023 – vice-présidente du conseil, CE, CG (présidente), CIM, CDR

Mary Anne V. Chambers, Ontario
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CG

Doramy Ehling, Colombie-Britannique
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CG

Gervan Fearon, Ontario
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CFVGR

A. Christian Idicula, Alberta
Du 1er mars 2018 au 6 octobre 2025 – CE, CFVGR (président), CDR

Jascha Jabes, Ontario
Du 2 décembre 2022 au 1^{er} décembre 2026 – CG

Daniel Lanteigne, Québec
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CG

Andréanne Leduc, Québec
Du 27 octobre 2017 au 3 novembre 2025 – CFVGR, CIM

Tracy Primeau, Ontario
Du 4 novembre 2022 au 3 novembre 2026 – CFVGR

Kirstine Stewart, hors Canada
Du 13 avril 2021 au 12 avril 2024 – CFVGR, CDR

Membres du conseil dont le mandat a pris fin au cours de l'exercice 2022-23 :

Michael Geist, Ontario
Du 1^{er} mars 2019 au 2 novembre 2022 – CE, CG, CDR

Radosveta Ilieva, Québec
Du 27 octobre 2020 au 2 novembre 2022 – CFVGR, CG

Paul Johnston, Ontario
Du 1^{er} juin 2019 au 2 novembre 2022 – CE, CFVGR, CG

Heather Kennedy, Alberta
Du 13 juin 2018 au 2 décembre 2022 – CE, CG, CIM, CDR

Matthew Lafrenière, Ontario
Du 23 mai 2019 au 2 novembre 2022 – CFVGR

Marianne Sadar, Colombie-Britannique
Du 27 octobre 2017 au 2 novembre 2022 – CG, CDR

Haute direction

Les activités quotidiennes d’Ingenium sont administrées par le président-directeur général ou la présidente-directrice générale, avec l’aide de l’équipe de hauts dirigeants ci-dessous.



En date du 31 mars 2023, ces postes étaient occupés par les personnes suivantes :

- Présidente-directrice générale : Christina Tessier
- Chef de l'exploitation : Kimberlee Hemming
- Directrice générale, Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada : Kerry-Leigh Burchill
- Directeur général, Musée de l'aviation et de l'espace du Canada : Chris Kitzan
- Directrice générale, Musée des sciences et de la technologie du Canada : Lisa Leblanc
- Vice-président, Développement des affaires : Darcy Ferron
- Vice-présidente, Collection, recherche et gouvernance de la société : Monique Horth
- Vice-président, Numérique et affaires publiques : Olivier Carré-Delisle

Survol d’Ingenium – Musées des sciences et de l’innovation du Canada

Vision

Ingenium éveille l’ingéniosité.

Mission

Ingenium est un catalyseur qui attise la curiosité et l’ingéniosité d’une nation d’innovateurs.

Mandat

Ingenium – Musées des sciences et de l’innovation du Canada (ou le Musée national des sciences et de la technologie, selon son appellation légale) a été constituée en tant que société d’État autonome le 1^{er} juillet 1990, en vertu de la *Loi sur les musées*.

Le mandat d’Ingenium est énoncé comme suit dans la loi :

« Favoriser la culture scientifique et technologique au Canada par la constitution, l’entretien et le développement d’une collection d’objets scientifiques et technologiques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l’activité scientifique et technologique et des rapports de ces derniers avec la société sur les plans économique, social et culturel. »

Ingenium administre trois musées nationaux axés sur la science et l’innovation à Ottawa – le Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada (MAAC), le Musée de l’aviation et de l’espace du Canada (MAEC) et le Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC) – ainsi que le nouveau Centre Ingenium qui abrite une collection exceptionnelle, l’Institut de recherche et le Laboratoire d’innovation numérique.

Ingenium fait passer l’engagement envers la science au niveau suivant en cocréant des expériences participatives, en agissant comme carrefour communautaire, en aidant les Canadiens à contribuer à la résolution de défis mondiaux, et en produisant un impact collectif qui s’étend bien au-delà de l’espace physique de ses musées.

Ingenium assure un lien crucial entre la science et la société. Nos inspirants contenus numériques, programmes de rayonnement, expositions itinérantes et espaces de collaboration contribuent à éduquer, à divertir et à intéresser des auditoires partout au Canada et aux quatre coins du monde.

Le Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada

Le Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada offre des démonstrations de connaissances culinaires interactives et des expositions immersives dans une ferme fonctionnelle située au cœur de la capitale nationale. On y présente les grands jalons de l’agriculture canadienne qui inspirent et éclairent l’avenir de la sécurité alimentaire et de l’agriculture durable. On y met également en lumière les liens entre la science et la technologie agricoles et le quotidien des Canadiens. Sur place, les visiteurs ont une occasion unique d’assister à des démonstrations pratiques,

de participer à des programmes saisonniers et de voir diverses races d'animaux de ferme ainsi que la technologie agricole. En virtuel, les visiteurs et auditoires nationaux peuvent accéder à des modules d'apprentissage, des expériences scientifiques, des recettes et des programmes en ligne qui traitent de questions clés de notre époque.

Le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada

Le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada est judicieusement situé à l'aéroport historique de Rockcliffe, une ancienne base militaire. Le musée fait revivre l'aviation canadienne depuis ses débuts en 1909 jusqu'à aujourd'hui. On y présente la plus grande collection sur l'aviation du Canada, qui est considérée comme une des plus belles au monde, comprenant plus de 130 aéronefs ainsi que des artefacts tels que des hélices et des moteurs. Les visiteurs sont initiés aux services aériens civils et militaires, et peuvent découvrir le monde passionnant des vols spatiaux. Le Canadarm (« bras canadien ») original de la navette spatiale *Endeavour* est une des pièces incontournables des expositions sur les technologies spatiales présentées au musée.

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada

Le Musée des sciences et de la technologie du Canada raconte le récit de l'innovation par le truchement de la découverte, du jeu et de l'apprentissage expérientiel. Faisant le pont entre la science et la technologie et les visiteurs, les espaces immersifs du musée inspirent à mieux comprendre le rôle intégral que joue l'innovation dans le façonnement de notre avenir commun. En parcourant les onze expositions du musée, en visitant la scène démo ou en bricolant dans l'espace Exploratek, les visiteurs entrent dans l'histoire des sciences, de la technologie et de l'innovation du Canada.

Le Centre Ingenium

Le Centre Ingenium abrite la collection canadienne scientifique et technologique, soit plus de deux millions de documents d'archives, de littérature spécialisée et de bibliothèque et plus de 116 000 artefacts. Le complexe héberge également l'Institut de recherche d'Ingenium et le Laboratoire d'innovation numérique d'Ingenium. En misant sur une audacieuse mobilisation et une collaboration d'échelle internationale, ces deux carrefours placeront le Centre Ingenium au cœur de la découverte et de l'innovation, engageant les chercheurs, les éducateurs et le public de façons nouvelles et créatives.

Faits saillants de l'année à Ingenium

Collaborer pour innover – inspirer l'ingéniosité canadienne

En cette troisième année de son plan stratégique quinquennal, Ingenium s'est appuyée sur les succès des partenariats antérieurs pour inspirer l'ingéniosité canadienne. Le fondement de nos offres et programmes repose sur la force de nos partenariats, qui sont essentiels pour permettre à Ingenium de se positionner comme leader de confiance dans l'écosystème des STIAM. Tout au long de l'année, nous avons constaté que la curiosité, la créativité, la collaboration et l'innovation sont les clés de notre réussite. Des initiatives comme le programme Génération Action sur les changements climatiques, d'une durée de deux ans, donnent vie à cet esprit de collaboration. Ingenium a lancé ce programme en partenariat avec l'Association canadienne des centres de sciences dans le but de faire participer 15 000 jeunes à une variété d'activités pratiques et pertinentes à l'échelle locale pour produire des résultats concrets, p. ex. la réduction des émissions de carbone. Ce même esprit de collaboration a renforcé le succès qu'ont connu les prix Horizon STIAM d'Ingenium et du CRSNG de cette année décernés à cinq jeunes Canadiennes innovatrices du secondaire – dont deux Autochtones – qui étudient en sciences et poursuivent des carrières dans le domaine des STIAM. Ce programme a permis à chacune des lauréates de recevoir 25 000 \$ pour financer ses études postsecondaires grâce au soutien des commanditaires de cette année, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), Indspire, Lockheed Martin Canada, Syncrude Operated by Suncor et la Fondation Ingenium.

Grâce à une riche variété d'offres éducatives, d'occasions de dépassement pour élèves et enseignants et de collaborations forgées dans l'écosystème des STIAM, Ingenium continue de trouver des façons de bâtir des communautés du savoir autour de la collection nationale, et de permettre aux partenaires et aux éducateurs de faire briller une culture d'innovation partout au Canada.

Avec le retour en classe des jeunes après plus de deux années complètes d'interruptions en raison de la crise sanitaire, les programmes et activités liés aux STIAM ont réellement repris pour stimuler la culture scientifique dans tout le pays. Les trois musées d'Ingenium ont renouvelé, en 2022-23, leur partenariat avec Connexions Nord, une initiative de pointe qui vise à rejoindre les élèves de collectivités autochtones éloignées grâce à la communication vidéo bidirectionnelle. La portée de nos trois musées s'est élargie grâce à de nouveaux programmes éducatifs spécialisés, notamment des programmes scolaires sur place et de nouvelles excursions virtuelles. En collaboration avec le Conseil canadien de l'aviation et de l'aérospatiale, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada a mis au point une excursion virtuelle sur l'aviation et la technologie destinée aux élèves du secondaire. Au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, les programmes scolaires de rayonnement AgVenture ont repris et ont été intégrés aux excursions scolaires virtuelles déjà offertes. Et à Exploratek, l'espace de bricolage et de fabrication du Musée des sciences et de la technologie du Canada, où les visiteurs de tous âges font des expériences sur des sujets liés aux STIAM, un atelier de perfectionnement professionnel a été offert aux enseignants du primaire d'un conseil scolaire d'Ottawa.

Outre la programmation dans les musées, Ingenium continue de créer des occasions d'enrichissement de vaste envergure pour entrer en lien direct avec les enseignants et pédagogues. Grâce à la contribution de donateurs, Ingenium a pu élargir son institut STIM pour enseignants du primaire qui offre des ateliers pratiques innovants et stimulants aux enseignants afin de les aider à explorer des techniques pour rendre les sciences vivantes et pour enseigner aux élèves de nouvelles façons d'appliquer leurs connaissances. Les 25 ateliers couvrent une variété de sujets scientifiques et mathématiques, et ont rejoint près de 250 enseignants d'un bout à l'autre du pays.

Pour stimuler l'engagement envers les STIAM des jeunes mal desservis de la collectivité, Ingenium a lancé son programme GO STIAM grâce au soutien de la Fondation Ingenium et de 12 partenaires communautaires. Ce programme a été offert au Musée des sciences et de la technologie du Canada, virtuellement et hors site. Parmi les organismes qui ont bénéficié de présentations GO STIAM hors des murs du musée figurent le Centre de santé autochtone Wabano, le Festival autochtone du solstice d'été, la Banque alimentaire d'Ottawa et le Centre communautaire Pinecrest Terrace. Au total, plus de 700 enfants de 5 à 16 ans ont participé à 49 programmes hors site tout au long de l'année.

Des partenariats clés ont également permis la mise sur pied d'un riche éventail de programmes qui stimulent la culture scientifique tout en tenant compte des enjeux d'actualité. Des événements présentés en collaboration, comme la première [Journée internationale de la géodiversité à l'Université Carleton](#), qui comprenait des symposiums, des conférences et des expositions numériques, la série de conférences Kenneth Molson au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et la série À saveur de science au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada illustrent bien la volonté d'Ingenium de diffuser les histoires de réussite, d'échec et de persévérance des innovateurs du Canada. En octobre, l'activiste inuite et candidate au prix Nobel de la paix Sheila Watt-Cloutier a invité des participants à réimaginer une nouvelle voie pour atténuer les changements climatiques en se concentrant sur des solutions faisant appel à la sagesse autochtone.

Ingenium a mis l'accent sur la science et la recherche aquatiques par le biais d'une programmation qui braque les projecteurs sur la Décennie des sciences océaniques des Nations Unies, de 2021 à 2030. Dans le cadre de notre programme national Femmes en STIM, et en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO et le ministère des Pêches et Océans du Canada (MPO), nous avons diffusé des histoires de femmes et de personnes non binaires qui évoluent dans le domaine des sciences océaniques lors du congrès de la CCWESTT, la coalition canadienne des femmes en ingénierie, sciences, métiers et technologie, qui a eu lieu à Halifax en mai 2022. Le Musée des sciences et de la technologie du Canada s'est associé au Musée canadien de la nature pour produire une trousse pédagogique sur les sciences océaniques destinée aux musées et aux centres des sciences, et qui a été inaugurée en juin, à l'occasion de la Semaine de l'océan Canada.

Certains de nos programmes ont également eu pour but la reconstruction et la promotion de l'écloserie de la rivière Capilano, qui contribue à freiner le déclin des populations de saumons près de North Vancouver. Ingenium continue de travailler en étroite collaboration avec la nation Nuxalk sur le nouveau centre d'accueil de l'écloserie qui intégrera des éléments favorisant l'accessibilité et qui mettra en valeur la langue et l'art autochtones.

Une autre collaboration dans l'écosystème STIAM a donné lieu à la signature d'un important protocole d'entente avec le Groupe interministériel sur les STIM autochtones d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cette entente guidera les efforts d'Ingenium dans l'accomplissement de son mandat de favoriser la culture scientifique dans une optique d'équité. Elle soutiendra également

l'engagement d'Ingenium à travailler avec les peuples et des partenaires autochtones afin de cocréer des contenus et d'honorer les cultures et les modes de connaissances des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans la collection nationale, nos programmes et les services que nous offrons au public. L'entente favorisera en outre l'établissement et l'exploitation de partenariats durables qui permettront d'élargir et d'approfondir le bassin de compétences dans le domaine des STIAM au Canada. Enfin, elle permettra au personnel d'Ingenium d'accéder à de la formation et à des pratiques exemplaires en matière de réconciliation et de partage des connaissances. Au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, le Conseil national de recherches et plusieurs autres acteurs de l'aviation et de l'aérospatiale ont créé le Centre de recherche avancée et de formation en aviation, mobilité et espace (CRAFAME), un organisme à but non lucratif. Le CRAFAME rassemble des organismes privés et publics de tout le Canada afin de favoriser l'innovation et le développement des compétences tout en sensibilisant le public aux secteurs dynamiques de l'aviation, de la mobilité et de l'espace.

Ingenium a continué d'établir de précieux partenariats de recherche nationaux et internationaux et des projets conjoints par le biais de bourses, de travaux de recherche en collaboration, de publications et de conférences qui puisent directement dans nos efforts de recherche et notre collection unique d'artefacts. Plusieurs nouvelles collaborations ont vu le jour au cours de l'année, notamment un accord de bourses triennales avec le département de musique de l'Université de l'Alberta pour étudier les artefacts sonores d'Ingenium dans une nouvelle perspective, un projet de recherche sur l'exploitation minière à l'étranger en collaboration avec le département d'histoire de l'Université Carleton, et un projet de recherche faisant appel à une doctorante de l'Université de Toronto qui travaille avec le conservateur des sciences et de la médecine d'Ingenium. Des doctorants, postdoctorants et étudiants de troisième cycle ont également commencé à travailler et à collaborer avec plusieurs conservateurs d'Ingenium sur des projets de recherche liés à l'exploitation minière, à la ligne DEW, aux systèmes informatiques SAGE et à l'aviation nordique. Des conservateurs ont en outre participé à plusieurs ateliers dans le cadre du projet intitulé Désindustrialisation et politique de notre temps.

Assurer l'accès à tous – repousser les limites de l'engagement

L'accessibilité est une pierre angulaire du plan stratégique quinquennal d'Ingenium. Nous avons en effet donné la priorité à l'accessibilité physique, cognitive, sensorielle et socio-économique afin d'éliminer les obstacles dans nos établissements, programmes et activités, de manière à améliorer l'inclusion et l'accès au patrimoine canadien.

Ingenium a renforcé davantage son engagement à offrir des expériences accessibles à ses visiteurs, son personnel et ses bénévoles en établissant un plan d'accessibilité triennal, conformément à la *Loi sur l'accessibilité* du Canada. Ce plan fait également partie de notre engagement continu à devenir un organisme inclusif qui fournit des programmes, des services, des installations et des possibilités d'emploi accessibles. Nous avons en outre instauré un nouveau bureau et une nouvelle direction pour les relations et les initiatives en matière de vérité, de réconciliation, d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (VRÉDIA).

De nombreuses initiatives issues du plan d'accessibilité ont été lancées dans les trois musées. Par exemple, au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada, nous avons inclus des descriptions audio numériques téléchargeables pour deux des expositions sur le site Web, et installé plus des récents panneaux de console accessibles. Des guides de visite en braille ont également été élaborés, ainsi que des versions de visites autoguidées à télécharger et à imprimer pour l'exposition

Regard sur le ciel : gérer la circulation aérienne au Canada et La santé dans l'espace : l'audace d'explorer.

De son côté, le Musée des sciences et de la technologie du Canada a lancé des outils de prévisite, comme des guides sensoriels pour préparer les visiteurs aux expériences qu'ils pourront vivre au musée, afin de mieux soutenir ses auditoires diversifiés. Bien que conçus pour les personnes atteintes d'un trouble du spectre de l'autisme ou pour celles qui ont des besoins cognitifs particuliers, ces outils fort utiles sont à la disposition de tous les visiteurs qui souhaitent préparer ou améliorer leur visite au musée. Des Matinées en douceur ont été offertes certains dimanches matin pour les visiteurs ayant un handicap et pour lesquels un milieu plus calme leur permet de profiter pleinement des diverses expériences au musée. Pour sa part, le programme des Mercredis mémorables a été présenté au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada afin d'offrir un accès gratuit aux membres de la collectivité qui ne pourraient pas autrement venir découvrir ce que le musée a à leur offrir, comme la nouvelle exposition **Aquaculture : cultiver les eaux**, qui a ouvert ses portes en septembre. Les Mercredis mémorables offrent un accès gratuit au musée après les heures normales grâce au soutien de la Fondation Ingenium et de ses généreux donateurs. La Fondation permet également un meilleur accès à d'autres activités éducatives et de rayonnement; elle finance les conférences intellectuellement stimulantes de Curiosité en scène au Musée des sciences et de la technologie du Canada, ainsi que des expositions itinérantes qu'Ingenium envoie dans des collectivités éloignées.

L'amélioration de l'accessibilité aux musées et à la collection exige également une ouverture d'esprit en ce qui concerne les histoires souvent moins connues, cachées ou même troublantes que des artefacts et des archives peuvent parfois raconter. Un des principaux objectifs d'Ingenium en matière d'accessibilité est de faire progresser la recherche menée en collaboration avec certains groupes et communautés dans le but de dévoiler de nouvelles « couches de sens » dans la collection, pour refléter de nouvelles perspectives. C'est dans cette optique que les conservateurs et des chercheurs externes travaillent sur de nombreux projets variés, comme de la recherche en collaboration sur des artefacts de la technologie domestique, l'enregistrement de témoignages oraux sur les essais SWINTER de l'Aviation royale canadienne, des collaborations avec des groupes sous-représentés tels que les Néo-Canadiens, les personnes 2SLGBTQIA+ et autres minorités visibles, et des activités de consultation et de collaboration avec des groupes particuliers pour nous assurer d'offrir des expériences sans obstacle dans nos établissements.

Ingenium a également intensifié ses efforts pour améliorer l'accessibilité numérique, plus particulièrement en adoptant une nouvelle vision et une nouvelle stratégie pour le Laboratoire d'innovation numérique – qui deviendra un carrefour de création incontournable au Canada pour améliorer l'accès aux expériences numériques dans le secteur culturel. La mission du laboratoire ne se limite pas à soutenir les ambitions d'Ingenium en matière d'accessibilité – elle consiste également à travailler avec des organismes qui cherchent à concevoir des produits qui sont axés sur la collectivité et inclusifs, et qui contribuent à faire progresser l'établissement de normes et de pratiques d'accessibilité numérique dans l'intérêt de tous. Outre l'équipement spécialisé de rendu et de numérisation 3D récemment acquis, le laboratoire offre également diverses fonctions d'accessibilité pour améliorer l'accès des utilisateurs, mais aussi pour servir de banc d'essai pour de nouveaux prototypes numériques.

Par ailleurs, un objectif important pour Ingenium est d'honorer les modes de connaissances autochtones dans un esprit de réconciliation. Voilà pourquoi la société a décidé d'emprunter plusieurs voies en ce qui concerne sa collection et sa programmation, et a entamé un parcours de collaboration de longue durée avec des gens et des collectivités autochtones. Ingenium a également commencé à travailler avec des étudiants et des chercheurs autochtones pour cocréer et évaluer

certaines de ses ressources et activités. Plus précisément, nous avons continué de cultiver notre relation avec la nation Kitigan Zibi Anishinabeg pour soutenir la conception de matériel pédagogique en astronomie. En réaction aux recommandations du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ingenium a travaillé avec des collègues de Bibliothèque et Archives Canada et avec des membres du Groupe interministériel sur les STIM autochtones pour améliorer la description des objets de la collection en supprimant les références coloniales et en revoyant la formulation de l'information dans les bases de données sur les artefacts et les archives. Ces efforts continus et à long terme sont soutenus par un nouveau guide de rédaction.

Ces relations avec des gens et des collectivités autochtones, dans un esprit de collaboration, d'apprentissage et de respect mutuel, permettent à Ingenium d'échanger et de travailler avec les Autochtones afin de mieux soutenir la programmation. À la fin septembre, juste avant la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le Musée des sciences et de la technologie du Canada a organisé deux ateliers de bricolage avec des perles animés par l'artiste ojibway Kelly Nahwegahbow Marsolais, ateliers qui ont attiré beaucoup de gens. En mars, l'artiste métisse ontarienne Tracey-Mae Chambers a installé une œuvre textile créée spécialement pour un des espaces publics du Centre d'apprentissage du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Exposée jusqu'à l'automne 2023, l'œuvre s'inscrit dans l'initiative #espoiretguérisoncanada de l'artiste, qui a donné lieu à l'installation de créations semblables dans des dizaines de lieux publics partout au Canada depuis le début de 2022.

Notre programme d'expositions itinérantes est un autre moyen d'élargir notre portée et de réduire les obstacles qui nuisent à l'accès des Canadiens. Les musées communautaires et régionaux louent et présentent souvent les expositions itinérantes d'Ingenium. Mais les expositions itinérantes visitent également des lieux moins traditionnels, comme l'exposition ***De l'espace à l'assiette***, à la mi-septembre, qui a été présentée à l'Exposition annuelle de Lindsay (Ontario), puis a été déplacée au Kawartha Lakes Museum & Archives, non loin de là. Les expositions itinérantes d'Ingenium ont attiré des dizaines de milliers de Canadiens dans des douzaines de régions du pays, dont la plupart ne visitent généralement pas nos musées en personne.

Enfin, le déménagement pluriannuel des quelque deux millions de documents d'archives et de documents 2D et des plus de 85 000 artefacts 3D de la collection nationale depuis les entrepôts loués vers le Centre Ingenium s'est achevé en août 2022. Le regroupement de la collection entière sous un même toit rend cette dernière beaucoup plus accessible pour le personnel du musée, les professionnels d'autres musées, les chercheurs et le public. De plus, Ingenium a pu rouvrir ses bibliothèques et archives aux visites en personne, sur rendez-vous.

Renforcer nos fondations – assurer la viabilité à long terme

Des efforts ont été déployés, au cours de l'exercice, pour faire des musées d'Ingenium une destination de choix. Les expositions sont un élément essentiel de l'offre éducative de tout musée et, en septembre, le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada a inauguré une nouvelle exposition à long terme intitulée **Aquaculture : cultiver les eaux**. Élaborée en partenariat avec Pêches et Océans Canada, cette nouvelle exposition montre aux visiteurs que la production alimentaire du Canada ne se limite pas à l'agriculture terrestre – elle inclut également l'aquaculture. Une version itinérante de l'exposition est en cours de conception, et pourra commencer à parcourir les collectivités du pays à partir de 2023. Les deux versions de l'exposition continueront d'être présentées jusqu'à la fin de la Décennie des sciences océaniques pour le développement durable des Nations Unies, en 2030.

Les trois musées d'Ingenium ont bénéficié d'un fort achalandage de visiteurs provenant de la région de la capitale nationale et d'autres collectivités environnantes de l'Ontario et du Québec. Cette fréquentation locale a été stimulée par le retour de notre bulletin mensuel envoyé par courriel aux visiteurs, qui présente les offres les plus récentes dans nos trois musées. À la fin de l'exercice, le bulletin comptait plus de 20 000 abonnés. Nos partenariats de longue date avec Tourisme Ottawa et Tourisme Outaouais nous ont permis d'attirer des visiteurs de plus loin, notamment de Montréal et de Toronto, qui sont des sources importantes de touristes à Ottawa.

La fréquentation totale dans chaque musée s'est chiffrée ainsi : 151 618 visiteurs au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada; 138 755 visiteurs au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada; et 278 865 visiteurs au Musée des sciences et de la technologie du Canada, pour un grand total de 569 238 personnes venues nous visiter. Les trois musées ont accueilli un total de 4 961 enfants aux très populaires camps de jour d'été, qui ont repris après une interruption de deux ans due à la pandémie de COVID-19.

Parmi les principaux résultats de l'exercice figurent des recettes d'exploitation de 8,3 millions de dollars, des bénéfices nets (activités commerciales) de 1,3 million de dollars, et des montants provenant de contributions, de subventions et de commandites de 1,5 million de dollars sur une base de caisse. Des résultats financiers plus complets et plus détaillés figurent dans la section des états financiers, plus loin dans le présent rapport.

En libérant le plein potentiel d'un de nos éléments fondamentaux – la collection nationale –, Ingenium assure la viabilité à long terme de ses activités. Maintenant que le déménagement des artefacts vers le Centre Ingenium est achevé, nous sommes impatients d'ouvrir le centre au public dans les mois à venir. Par ailleurs, le potentiel de ce dernier en tant que centre d'excellence pour l'entretien de la collection, pour la recherche et pour l'accès aux artefacts commence à se concrétiser, comme il avait été prévu à l'origine. Comme Ingenium souhaite élargir ses programmes qui misent sur la collection pour soutenir la prochaine génération de professionnels du patrimoine, des étudiants des écoles d'histoire publique, de conservation et d'architecture de l'Université Carleton sont venus travailler avec des artefacts de la collection. Tout au long de l'année, les conservateurs et restaurateurs d'Ingenium ont collaboré avec cinq conservateurs adjoints et ont accueilli près de 170 étudiants et boursiers au Centre Ingenium pour travailler avec la collection nationale. Par ses conférences et enseignements, la direction Collection et recherche a rejoint plus de 850 étudiants d'universités et de collèges d'un bout à l'autre du pays.

Conformément à notre engagement à travailler avec les peuples autochtones pour refléter les cultures et les modes de connaissances des Premières Nations, des Inuits et des Métis à tous les égards dans la collection nationale, Ingenium a signé, en janvier, un nouvel accord de conservation avec un artiste algonquin de Kitigan Zibi. Cette entente constitue une étape positive pour assurer que les nations autochtones conservent la maîtrise et la propriété des objets provenant de leurs populations, et nous permet de présenter ces objets aux Canadiens d'une façon respectueuse. Nous sommes ainsi tenus de respecter les strictes directives établies par la collectivité en ce qui concerne l'entretien et l'utilisation des objets qui nous ont été confiés.

Bien que soumise à un moratoire sur l'acquisition d'artefacts pendant le déménagement de la collection, Ingenium a néanmoins pu ajouter à la collection nationale plusieurs lots d'artefacts et d'archives jugés exceptionnels d'un point de vue historique et technologique. Les objets nouvellement acquis comprennent notamment :

- Le dernier avion opérationnel de Havilland Canada DHC-5A Buffalo CC-115 dont s'est servie l'Aviation royale du Canada de 1967 à 2022.
- Un ensemble de trois drones et leurs périphériques utilisés par CTV Edmonton pour les services des nouvelles, de 2014 et 2020. L'information recueillie au quotidien par ce système d'aéronefs télépilotés était peut-être la première en Amérique du Nord à être intégrée aussi régulièrement dans les bulletins de nouvelles de la chaîne de télévision.
- Un échantillon d'une pale et du système de freinage d'une éolienne expérimentale à axe vertical de 230 kW qui a fonctionné aux Îles-de-la-Madeleine, au Québec, de 1976 à 1986. Cette éolienne a démontré les nouvelles capacités de production d'énergie éolienne dans le cadre de travaux canadiens de recherche et d'expérimentation sur les turbines à axe vertical.

Rapport sur les indicateurs de rendement

Les réussites d'Ingenium en 2022-23 – soit la troisième année de son plan stratégique quinquennal – dans les circonstances toujours difficiles entourant la pandémie de la COVID-19 reflètent la résilience de l'organisme. Soutenue par son personnel dévoué et expérimenté, Ingenium a atteint ou dépassé 85 % des cibles fixées pour 2022-23.

Cette année, Ingenium a sollicité la rétroaction d'une variété de parties prenantes en ce qui concerne leur expérience avec nous par le biais de son programme de sondages qui nous a renseignés sur des indicateurs clés. Comme l'indiquent les tableaux ci-dessous, les résultats relatifs à trois indicateurs n'ont pas été communiqués en raison de l'impossibilité de mener des sondages auprès des employés pendant les négociations de la convention collective, et l'indicateur concernant l'état des actifs est fourni en tant que repère de l'année de référence. Avec nos huit sondages additionnels, nous avons élargi l'éventail et le nombre de parties prenantes interrogées tout en utilisant une méthodologie et des questions cohérentes, le tout afin de brosser un tableau holistique de nos résultats. Cette façon de faire constitue un virage délibéré qui va au-delà du comptage de résultats, en mesurant plutôt l'impact de nos offres sur ou pour les Canadiens. Nous continuerons de renforcer notre capacité organisationnelle de nous appuyer sur des données à la fois pour éclairer la prise de décisions et pour évaluer l'impact de ces décisions grâce à l'information recueillie dans le cadre de sondages auprès des parties prenantes combinée à d'autres nombreuses données.

La mise en œuvre de cette approche de mesure de l'impact a donné lieu à des résultats éloquentes. Les parties prenantes, y compris les visiteurs des musées, les membres d'Ingenium et les participants aux programmes, ont accordé une note élevée aux expériences d'Ingenium pour ce qui est d'accroître leur assurance vis-à-vis des enjeux clés de notre époque (89 %), de les inspirer à voir ou à penser d'une nouvelle façon (90 %) et d'accroître leur connaissance des innovateurs et des innovations du Canada (93 %). Ces résultats témoignent de la réussite d'Ingenium à contribuer à une société qui innove où tous travaillent ensemble pour résoudre nos grands problèmes sociétaux.

Le travail d'Ingenium avec les parties prenantes et ses engagements envers la VRÉDIA (vérité et réconciliation, équité, diversité, inclusion et accessibilité) ont été perçus de manière tout aussi positive. Nos employés ont reçu une note parfaite de la part de nos partenaires en ce qui concerne la démonstration de nos valeurs d'entreprise communes dans leur travail (100 %), nos sites et programmes ont été très bien notés au chapitre de l'accessibilité par les Canadiens vivant avec un handicap qui ont visité nos musées (88 %), et toutes nos parties prenantes estiment que leur confiance en Ingenium est extrêmement élevée (99 %). Qui plus est, les efforts d'Ingenium pour favoriser un milieu inclusif ont été couronnés de succès : 94 % des visiteurs s'identifiant comme appartenant à une communauté de la diversité ont fait part d'un fort sentiment d'appartenance à l'égard des musées d'Ingenium.

Ingenium a dépassé sa cible en ce qui concerne la formation d'employés pour présenter des contenus liés aux STIAM, mais n'a toutefois pas atteint son objectif en ce qui concerne les jeunes qui participent à des activités d'apprentissage en STIAM. Bien qu'Ingenium ait formé des centaines d'enseignants de plus grâce à ses formations virtuelles et hors site – avec un effet en aval qui touchera des centaines d'élèves et de jeunes supplémentaires –, sa portée directe auprès des jeunes a été affectée par la diminution des ressources disponibles pour offrir un programme par l'intermédiaire d'un partenaire. Ingenium réexaminera cette initiative et révisera la cible du prochain exercice en conséquence.

Bien que la cible n'ait pas été atteinte, Ingenium a tout de même rejoint deux fois plus de jeunes grâce à ses activités et programmes d'apprentissage en STIAM par rapport à l'exercice précédent (2021-22). Cette reprise postpandémie peut également être mesurée au moyen d'autres indicateurs, comme le nombre d'occasions de diffusion de projets de recherche, l'utilisation des ressources de la collection sur place, les recettes d'exploitation et le nombre de visiteurs. Avec un total de 569 238 visiteurs au cours de l'exercice, nous avons atteint 74 % du niveau de fréquentation d'avant la pandémie (2019-20).

L'emménagement de la collection dans le Centre Ingenium, un nouveau bâtiment expressément conçu pour la conservation d'artefacts, a été retardé par les arrêts de travail pendant la pandémie, ce qui a eu un impact négatif sur le travail de catalogage et de numérisation d'éléments clés de la collection. Un plan a été élaboré en 2022-23 pour rattraper le retard de catalogage, et un plan sera mis sur pied en 2023-24 pour la numérisation des artefacts. Ces deux activités pourraient être accélérées par l'obtention d'un financement supplémentaire.

Cette année, Ingenium a été présente dans plus de la moitié des régions économiques du Canada, en grande partie grâce au prêt d'expositions itinérantes, de trousseaux Edukits et d'artefacts de la collection ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes de formation virtuels et sur place. Bien que la cible à cet égard n'ait pas été atteinte, Ingenium a rejoint les Canadiens dans chaque province et territoire, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui témoigne de son large éventail d'activités. Qui plus est, le nombre total d'activités dans toutes les régions cette année est comparable à celui de l'an dernier, ce qui montre une plus grande concentration d'activités dans un nombre réduit de régions. En fait, depuis l'inauguration du plan stratégique, en 2020, Ingenium a rejoint un total de 83 % de régions économiques canadiennes.

Ces résultats reflètent le début de la reprise d'Ingenium suivant la période difficile qu'a été la pandémie, de nombreux programmes et activités sur place ayant repris cette année. Ils reflètent également la manière dont les employés se sont adaptés à l'évolution des attentes du public en matière d'expériences muséales et d'apprentissage, tant sur place que virtuellement. Mais de façon générale, ces résultats témoignent du rôle précieux que joue Ingenium en contribuant à une solide culture d'innovation, en favorisant l'inclusion et un sentiment d'appartenance chez diverses communautés, et en étant une institution publique pertinente pour les générations à venir.

Objectif stratégique 1 : collaborer pour innover

Stratégies	Résultats	Indicateurs	Cote	Résultats 2021-22	Cibles 2022-23	Résultats 2022-23
Dynamiser une culture d'innovation canadienne	Les jeunes ont un accès élargi à l'apprentissage des STIAM	Personnes formées pour livrer des contenus liés aux STIAM	Dépassé	609	275	775 éducateurs, étudiants en travail-études, boursiers et stagiaires formés en enseignement et en communication des sciences
			Atteint			
	Jeunes qui participent à des activités d'apprentissage des STIAM	Dépassé	10 503 jeunes	43 695 jeunes	29 534 jeunes ont participé aux programmes scolaires, aux camps d'été, à l'apprentissage à distance et aux conférences du personnel	
		Atteint				
Se démarquer comme chef de file et partenaire de choix dans tout l'écosystème des STIAM	La croissance des partenariats et réseaux dans l'écosystème des STIAM	Croissance des ententes de partenariats et de réseaux	Dépassé	Nouvelles ententes : 18	Nouvelles ententes : 7	Nouvelles ententes : 14
			Atteint	Partenariats actifs : 56	Partenariats actifs : 40	Partenariats actifs : 56
			Non atteint			
	Une capacité accrue dans l'écosystème des STIAM	Renforcement de la capacité des partenaires	Dépassé	67 %	70 %	75 % des partenaires ont déclaré qu'Ingenium avait contribué à renforcer leurs capacités dans le domaine des STIAM
			Atteint			
			Non atteint			

Mettre en lien la science, la technologie, la société et les enjeux clés d'aujourd'hui	Les Canadiens disposent d'une source d'information fiable sur les grands enjeux d'aujourd'hui	Contenus et expertise couverts dans les médias	Dépassé Atteint Non atteint	1 217	1 000	4 611 entrevues et mentions dans les médias
	Les auditoires ont l'assurance nécessaire pour traiter des grands enjeux d'aujourd'hui	Confiance des auditoires	Dépassé Atteint Non atteint	98 %	Comparaison externe : 90 % ¹	Confiance à 99 % [73 % ont dit être très d'accord] chez les auditoires, les partenaires et les participants aux programmes
		Confiance des auditoires au moment de s'engager envers des enjeux clés	Dépassé Atteint Non atteint	94 %	75 %	89 % des auditoires se sont sentis plus confiants pour s'engager envers des questions clés de notre époque
Dynamiser une culture d'innovation canadienne	Le renforcement de la culture d'innovation au Canada	Participants démontrant des tendances innovatrices	Dépassé Atteint Non atteint	94 %	Comparaison externe ² : 50 %	90 % des auditoires ont déclaré qu'une expérience Ingenium les a incités à voir ou à penser les choses d'une nouvelle façon
		Auditoires inspirés par leur connaissance de l'innovation/des innovateurs au Canada	Dépassé Atteint Non atteint	92 %	Comparaison externe ³ : 60 %	93 % des auditoires ont déclaré avoir une meilleure appréciation du rôle du Canada dans les progrès scientifiques et technologiques

¹ Rapport sur les attitudes envers la science du Centre des sciences de l'Ontario de 2018.

² Indice de la culture de l'innovation de la Fondation Rideau Hall de 2021.

³ Ibid.

Objectif stratégique 2 : assurer l'accès à tous

Stratégies	Résultats	Indicateurs	Cote	Résultats 2021-22	Cibles 2022-23	Résultats 2022-23
Être un champion de l'accessibilité physique, cognitive, sensorielle et socio-économique	L'accessibilité accrue aux musées et aux programmes	Perception des auditoires de l'accessibilité des sites et programmes d'Ingenium	Dépassé	76 %	75 %	88 % des visiteurs ont jugé l'accessibilité bonne ou excellente
			Atteint			
			Non atteint			
Tirer profit de la puissance du numérique pour rejoindre les Canadiens	Les Canadiens ont accès à notre offre et à notre collection par des moyens numériques innovateurs	Connexions et participations virtuelles	Dépassé	Connexions virtuelles : 3 221 753	Connexions virtuelles : 3,2 M	Connexions virtuelles : 4 344 381
			Atteint			
			Non atteint			
Disponibilité numérique des collections sélectionnées	Archives : 41 %	Archives : 40 %	Dépassé	Artefacts 3D : <i>déménagement de la collection non encore terminé</i>	Artefacts 3D : <i>déménagement de la collection non encore terminé</i>	Artefacts 3D : <i>déménagement de la collection et du laboratoire numérique achevés en 2022-23; plan de numérisation 3D à venir en 2023-2024</i>
			Atteint			
			Non atteint			
Respecter et inclure des voix et des communautés de la diversité	Les communautés de la diversité participent au façonnement des expériences et de la collection	Collaborations avec des communautés de la diversité	Dépassé	11	6	12 communautés ont contribué à la recherche, aux programmes ou aux contenus des expositions
			Atteint			
			Non atteint			

Des collaborations avec les collectivités autochtones sont dynamisées partout au Canada	Collaborations avec des communautés autochtones	Dépassé	Atteint	9	5	13 collaborations nouvelles ou en cours avec des collectivités et associations autochtones
Les auditoires autrefois limités par des obstacles participent aux expériences sur place et en ligne	Représentation de la population chez les visiteurs	Dépassé	Atteint	Personnes autochtones : 2 %	Personnes autochtones : 2,9 %	Personnes autochtones : 3 %
		Non atteint	Atteint	Membres de minorités visibles : 15 %	Membres de minorités visibles : 29 %	Membres de minorités visibles : 15 %
			Non atteint	Personnes handicapées : 18 %	Personnes handicapées : 22 %	Personnes handicapées : 18 %
Engagement des régions canadiennes		Dépassé	Atteint	71 %	65 %	Présence dans 53 % des régions canadiennes
		Non atteint				
Des communautés variées ont un sentiment d'appartenance en prenant part aux expériences dans les musées	Sentiment d'appartenance chez les auditoires provenant de communautés de la diversité	Dépassé	Atteint	<i>Enquête non réalisée</i>	Comparaison externe ⁵ : 84 %	94 % des visiteurs issus de la communauté autochtone ou de la diversité ont dit avoir un sentiment d'appartenance.
			Non atteint			

⁴ L'intention est d'augmenter la proportion de visiteurs et de membres s'identifiant comme tels au cours de la période de planification. Les cibles prennent appui sur les données démographiques de la région d'Ottawa-Gatineau du recensement de 2021 (personnes autochtones et membres de minorités visibles) et de l'enquête de Statistique Canada de 2017 sur les personnes handicapées.

⁵ Enquête sociale générale de Statistique Canada, identité sociale de 2020.

Objectif stratégique 3 : renforcer nos fondations

Stratégies	Résultats	Indicateurs	Cote	Résultats 2021-22	Cibles 2022-23	Résultats 2022-23
Habiller les équipes afin que tous « vivent » nos valeurs communes	L'organisme est un merveilleux endroit où travailler	Engagement des employés	s.o.	70 %	70 %	<i>Enquête non réalisée</i>
	Des effectifs créatifs, inclusifs, responsables et qui collaborent	Personnel démontrant nos valeurs communes	Dépassé			100 % des partenaires sont d'accord pour dire que le personnel démontre nos valeurs communes (78 % ont dit être très d'accord)
			Atteint	95 %	85 %	
			Non atteint			
	Le personnel se sent soutenu pour « vivre » les valeurs communes		s.o.	70 %	70 %	<i>Enquête non réalisée</i>
		Représentation chez le personnel	Dépassé	Personnes autochtones : 3,7 % Personnes handicapées : 5,7 % Membres de minorités visibles : 7,8 %	Note ⁶ Personnes autochtones : 3,7 % Personnes handicapées : 5,7 % Membres de minorités visibles : 7,8 %	Personnes autochtones : 4,1 % Personnes handicapées : 5,4 % Membres de minorités visibles : 10 %
Réaliser le plein potentiel du Centre Ingenium	La collection nationale est mieux conservée et étudiée et plus accessible	Déplacement de la collection vers le Centre Ingenium	Dépassé Atteint Non atteint	83 %	100 %	100 % de la collection a été déplacée

⁶ L'intention d'Ingenium est d'augmenter, d'ici 2025-26, la représentation des employés qui s'identifient comme Autochtones dans les groupes professionnels et administratifs à 4 %, et comme membres d'une minorité visible ou personne handicapée dans tous les groupes professionnels à 20 %.

	Occasions de diffusion de résultats de recherche	Dépassé Atteint Non atteint	170	145	339 occasions de diffusion de résultats de recherche
	Documentation de la collection ⁷	Dépassé Atteint Non atteint	Archives : 8 % Documents commerciaux : 6 % Artefacts : 0,4 %	Archives : 10 % Documents commerciaux : 7,5 % Artefacts : 10 %	Archives : 8 % Documents commerciaux : 6 % (délai en raison de changements technologiques) Artefacts : 3 % (délai en raison de la prolongation de la période de déménagement)
Les Canadiens sont plus engagés envers la collection nationale	Utilisation des ressources axées sur la collection sur place	Dépassé Atteint Non atteint	200	225	1 127 utilisations de la collection
	Achalandage	Dépassé Atteint Non atteint	236 147	240 000	569 238 visites
Positionner les musées en tant que destinations de choix	Les expériences encouragent les résidents locaux à visiter les musées et à y retourner	Dépassé Atteint Non atteint	6 650	4 500	7 758 adhésions actives (moyenne annuelle)
	Part de marché, public général	Dépassé Atteint Non atteint	32 %	25 %	30 % de la part de marché des visiteurs de musées nationaux de la RCN

⁷ Les paramètres relatifs aux documents commerciaux et aux archives reflètent les progrès réalisés en ce qui concerne le retard dans la documentation de la collection. Les paramètres relatifs aux artefacts visent les lots d'acquisition seulement.

		Dépassé			
	Valeur de l'admission	Atteint	91 %	90 %	97 % des visiteurs se disent satisfaits de la valeur de l'admission
		Non atteint			
	État des actifs	s.o.	2022-23 est établie comme année de référence		Centre Ingenium : très bon état ⁸ MSTC : bon état MAEC : passable
		Dépassé			
	Bénéfice net des activités commerciales	Atteint	170 000 \$	0 \$	1,3 million \$
		Non atteint			
Augmenter et diversifier les revenus, les commandites et les dons de philanthropie	Le modèle d'affaires s'aligne sur le plan stratégique	Dépassé			
		Atteint	4,059 millions \$	3,085 millions \$	8,3 millions \$
		Non atteint			
	Contributions (en espèces)	Atteint	1,857 million \$	840 000 \$	1,5 million \$
		Non atteint			

⁸ L'état des biens bâtis construits d'Ingenium se définit comme suit :

Très bon état : le bien est au maximum de son rendement; il est généralement neuf ou a été récemment réhabilité pour atteindre un état presque neuf. Le bien répond aux exigences fonctionnelles.

Bon état : le bien fonctionne à un niveau acceptable et se trouve généralement à mi-parcours de sa durée de vie prévue. Il est entretenu de manière adéquate.

État passable : le bien présente des signes de détérioration et quelques déficiences. Il approche de la fin de sa vie utile, et est entretenu de façon minimale pour continuer d'être utilisé. Il devra être remplacé dans les 10 ans.

		Durée des partenariats financiers	Dépassé Atteint	64 mois	48 mois	48 mois
			Non atteint			
Intégrité des programmes	La collection et les musées sont viables et pertinents aux yeux des générations d'aujourd'hui et de demain	Entretien de la collection	Dépassé	64 %	85 %	95 % des objets de la collection ont fait l'objet d'une évaluation des risques (substances et matériaux)
			Atteint	18 %	41 %	
			Non atteint			Impossible de présenter des résultats sur les espaces de collection qui sont conformes aux exigences en matière d'humidité ⁹
		Renouvellement des expositions	Dépassé Atteint Non atteint	3,9 %	3,9 %	2 % du budget consacré au renouvellement des expositions

⁹ Le taux d'humidité et la température sont en train d'être recalibrés en raison des travaux de remise en état du système de chauffage, ventilation et climatisation, maintenant que l'emménagement de la collection est terminé. C'est pourquoi ces résultats ne sont pas publiés.

Partenariats

Ingenium travaille activement à générer des revenus par le biais de ses commandites et partenariats. Au cours de l'exercice 2022-23, elle a conclu et renouvelé, avec l'aide de sa division du Développement des affaires, plusieurs ententes pluriannuelles de contribution en espèces ou en nature avec des partenaires des secteurs privé et public, et assuré la continuité de nombreuses autres. Ingenium remercie sincèrement tous ses partenaires et commanditaires ci-dessous pour avoir contribué à ses initiatives et programmes, dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Agence spatiale canadienne
Agriculture et Agroalimentaire Canada
ArcelorMittal Canada
Association canadienne des centres de sciences
Association canadienne des producteurs de semences
Aviation royale canadienne
AVI-SPL
Banque du Canada
Collège Algonquin
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Environnement et Changement climatique Canada
Fertilisants Canada
Financement agricole Canada
Fondation Rideau Hall
Girl Boss Chess
Glacier FarmMedia
Green Tech
John Deere Canada ULC
Lockheed Martin Canada
Mining Association of Canada
NAV CANADA
Ocean Networks Canada Society
OEX Recovery Group
Pêches et Océans Canada
Régie de l'énergie du Canada
Ressources naturelles Canada
RUCKUS CommScope
Santé Canada
Transports Canada
Université Carleton
Université d'Ottawa
Visible Body

Rapport de gestion

Ingenium – Musées des sciences et de l’innovation du Canada s’est engagée à réaliser le mandat énoncé dans la *Loi sur les musées*, et s’emploie à mettre en place l’assise financière et opérationnelle nécessaire pour appuyer la présentation et le renouvellement continuel de ses nombreux programmes et projets.

En tant que société culturelle de la Couronne, Ingenium fonctionne indépendamment du gouvernement en ce qui concerne les décisions de programmation et de mise en œuvre, tout en étant assujettie aux dispositions de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant les sociétés d’État. Ingenium est dirigée par un conseil d’administration, lequel doit rendre compte de la gestion de l’organisme au Parlement, par l’entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Ingenium administre trois musées nationaux, soit le Musée des sciences et de la technologie du Canada (MSTC), le Musée de l’aviation et de l’espace du Canada (MAEC) et le Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada (MAAC). Les musées mettent en lumière des objets clés de la collection scientifique et technologique nationale d’artefacts et d’archives, dont la majeure partie est conservée dans le Centre Ingenium et dans le hangar de la collection d’aéronefs.

RÔLE EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

« Jouer un rôle fondamental, seul ou en collaboration avec d’autres musées ou institutions analogues, dans la conservation et la promotion, dans l’ensemble du Canada et à l’étranger, du patrimoine du Canada et de tous ses peuples, de même que dans la constitution de la mémoire collective de tous les Canadiens et dans l’affirmation de l’identité canadienne. »

« Représenter tant une source d’inspiration et de connaissances qu’un lieu de recherche et de divertissement qui appartient à tous les Canadiens, et offrir dans les deux langues officielles un service essentiel à la culture canadienne et accessible à tous. »

MANDAT

« Promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l’entretien et le développement d’une collection d’objets scientifiques et technologiques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l’activité scientifique et technique et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel. »

MISSION

Ingenium est un catalyseur qui attise la curiosité et l’ingéniosité d’une nation d’innovateurs.

VISION

Ingenium éveille l’ingéniosité.

VALEURS

Créativité

Inclusion

Collaboration

Responsabilisation

Orientations stratégiques

En 2022-23, Ingenium a poursuivi la troisième année de son plan stratégique pour la période de planification 2020-21 à 2024-25. Les trois objectifs stratégiques inspirés du mandat, de la mission, de la vision et des valeurs d'Ingenium orientent la conception et la prestation des programmes et activités et éclairent la façon dont Ingenium travaille à remplir ses responsabilités fondamentales.

Les crédits parlementaires de la société ont d'ailleurs été affectés en fonction de ces responsabilités fondamentales.

Responsabilités fondamentales

Préservation du patrimoine et recherche

Accroissement et préservation d'une vaste collection scientifique et technologique nationale, accès aisé à la collection, et diffusion des résultats de recherche et de l'expertise afin de mieux faire connaître la collection.

Expositions, programmes et rayonnement

Interprétation de la collection et démonstration des inventions et innovations scientifiques et technologiques et de leurs répercussions sur la société par la présentation d'expositions physiques et virtuelles et de programmes éducatifs destinés aux visiteurs des musées et des auditoires mondiaux.

Musées et immeubles abritant la collection

Gestion des milieux physiques qui abritent les objets de la collection et les expositions en cours ou entreposées au Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada, au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et au Musée des sciences et de la technologie du Canada ainsi que les laboratoires, les ateliers et les espaces administratifs d'Ingenium.

Services internes

Intendance et gestion de l'infrastructure, des ressources et des services de l'organisme

Objectifs stratégiques

Collaborer pour innover – *inspirer l'ingéniosité canadienne*

Ingenium entend aider les Canadiens à acquérir l'assurance et les compétences dont ils ont besoin pour devenir des innovateurs. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en établissant et cultivant des partenariats viables dans l'écosystème des STIAM (les sciences, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques), en suscitant l'engagement des auditoires envers les grands enjeux d'aujourd'hui, et en rehaussant notre offre en y incluant la dimension d'une culture de l'innovation (résolution de problèmes créative, prise de risques, leçons tirées des échecs, etc.).

Assurer l'accès à tous – *repousser les limites de l'engagement*

Ingenium rendra ses expériences plus accessibles et significatives pour plus d'auditoires, et surtout pour les personnes qui sont confrontées à des obstacles depuis longue date. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en améliorant l'accessibilité de nos expériences et l'accès à notre collection, en nous faisant les champions de pratiques exemplaires en matière d'accessibilité, en concevant des expériences numériques créatives et exploratoires, et en suscitant l'engagement de communautés variées – dont les collectivités autochtones – envers la collaboration et la cocréation.

Renforcer nos fondations – *assurer la viabilité à long terme*

Ingenium mettra l'accent sur la présentation aux visiteurs d'expériences de qualité aptes à assurer sa viabilité à long terme. Nous chercherons à atteindre cet objectif stratégique en renforçant la culture du milieu de travail, en réalisant le plein potentiel du Centre Ingenium, en améliorant la préservation de la collection nationale et la recherche effectuée sur les artefacts, en attirant et en conservant des auditoires, en cherchant du financement, en augmentant la rentabilité des activités commerciales, et en faisant croître nos relations de financement à long terme.

Analyse contextuelle

Facteurs internes clés

Une des principales forces de la société est son personnel compétent et expérimenté. Ce personnel a continué d'offrir des expériences exceptionnelles et de faire fonctionner efficacement Ingenium pendant la reprise suivant la pandémie, alors que la société est passée à un modèle de prestation de programmes hybride. La majorité du personnel a continué de travailler à distance. Ingenium offre au personnel des possibilités de formation et d'apprentissage, ainsi que des stages, des postes travail-études et des bourses de recherche pour soutenir le recrutement au sein de musées et dans l'ensemble du secteur du patrimoine.

La société cherche à maximiser et à diversifier ses propres recettes ainsi que les contributions qu'elle reçoit, faisant face à un déficit grandissant en raison du défaut d'indexation et de rajustement

en fonction des coûts d'exploitation et d'immobilisations à la hausse. Elle continue de favoriser l'expansion de son réseau de collaborateurs nationaux et internationaux afin de bonifier ses programmes d'apprentissage des sciences et de la technologie, de conserver sa position de chef de file numérique dans le secteur du patrimoine et d'élaborer des projets en collaboration avec les communautés de la diversité et les collectivités autochtones.

Les grands projets d'immobilisations, comme le renouvellement du Musée des sciences et de la technologie du Canada et la construction du Centre Ingenium, ont eu une incidence positive sur la capacité d'Ingenium de remplir son mandat.

Facteurs externes clés

Pandémie de la COVID-19 : bien que les musées ne ferment plus de façon cyclique comme en 2020 et en 2021, l'incertitude quant au retour des mesures de santé publique a perduré pendant l'exercice. Les hôpitaux canadiens ont en effet dû faire face à une demande sans précédent en raison des très nombreux cas de grippe et de virus respiratoires. Ingenium a ainsi continué d'adapter ses pratiques et ses projections en fonction de l'évolution de la situation en ce qui concerne la santé publique.

Tendances démographiques : pour demeurer pertinents aux yeux des citoyens qu'ils servent, les musées canadiens doivent être conscients des changements démographiques qui se produisent dans la société, et adapter leur offre en collaboration avec les intervenants représentant un vaste éventail de besoins et de perspectives. Plus précisément, le Canada connaît une croissance démographique, principalement en raison du nombre accru de jeunes Autochtones et immigrants qui est trois fois plus élevé que la moyenne nationale. Ingenium tient compte de cette diversité au moment de planifier sa programmation et ses expositions, et continue de travailler en collaboration avec les communautés sous-représentées depuis trop longtemps.

Tendances numériques : étant donné le rythme rapide des changements technologiques, l'utilisation croissante des données et le nombre grandissant d'applications de réalité virtuelle, augmentée et mixte, les musées sont à même de créer plus d'expériences personnalisées sur mesure pour les visiteurs tant sur place qu'en ligne. La pandémie de la COVID-19 a accéléré le virage vers des solutions technologiques à distance et la prestation de programmes et de services innovants. De nombreux musées – dont Ingenium – testent actuellement la faisabilité d'offrir des programmes à la fois sur place et virtuellement dans le sillon de la pandémie.

Tendances économiques : en 2022-23, le Canada a été confronté à un ralentissement de l'économie en raison de problèmes d'approvisionnement, de la pénurie de main-d'œuvre et de l'augmentation des taux d'intérêt.

Alors qu'en 2022-23, le tourisme intérieur est presque revenu à son niveau d'avant la pandémie, le tourisme international devrait reprendre graduellement, pour se rétablir complètement en 2025. Toutefois, le nombre de touristes dans la région devrait être inférieur à celui d'avant 2020, également en raison de la fermeture de l'édifice du Centre du Parlement – une importante attraction touristique à Ottawa – jusqu'en 2029.

Il y a de plus en plus de concurrence dans les marchés des commandites et de la philanthropie, où 300 nouveaux organismes de bienveillance voient le jour chaque année au Canada. Compte tenu des répercussions économiques et de l'incertitude pour le secteur privé qui persistent, la société doit prendre les mesures nécessaires pour demeurer une occasion attrayante pour le secteur philanthropique.

Tendances sociales : on s'attend de plus en plus à ce que les institutions publiques comme les musées contribuent à la résolution des problèmes sociaux et comblent mieux les besoins de la collectivité. Ingenium reconnaît qu'en tant que plateforme nationale, elle doit orienter les discussions sur des sujets contemporains entourant la science, la technologie et l'innovation. Ingenium a également l'occasion d'appliquer les principes de l'impact social en tant que lentille pour rendre ses établissements, ses contenus et ses expériences plus accessibles et pertinentes pour des auditoires diversifiés.

Analyse des risques

En 2022-23, la société a cerné, dans son plan d'entreprise, huit principaux risques comme étant les plus susceptibles de nuire à sa capacité de produire les résultats visés par ses objectifs stratégiques, et qui dépassent la capacité de ses mécanismes en place. Ces risques sont décrits ci-dessous, ainsi que les mesures qui pourront les atténuer :

- Il existe un risque que survienne un incident lié à la biosécurité ou une autre pandémie et que cela ait une incidence sur les sites de la société, sur la prestation des services ou sur la région de la capitale nationale en raison de l'environnement sanitaire mondial actuel.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a maintenu le télétravail pour la majorité du personnel, s'est préparée au retour du personnel sur place avec l'appui du comité de santé et sécurité, notamment en adaptant les mesures en milieu de travail en fonction de l'évolution de la situation et de l'augmentation de l'accès aux sites, et a mis à jour son plan de continuité des activités en tenant compte des approches et des leçons tirées de la pandémie de COVID-19.
- Il existe un risque qu'Ingenium ne puisse pas réagir de façon adéquate aux fluctuations du marché, ne puisse pas rester compétitive et ne puisse pas générer suffisamment de revenus en raison d'un budget marketing limité et d'une concurrence élevée dans le domaine du tourisme dans la région de la capitale nationale, ainsi que d'une baisse du tourisme.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a communiqué au gouvernement l'impact de la perte de revenus en raison de la pandémie et a géré les salaires et les coûts d'exploitation en fonction de la baisse de l'achalandage lors de la reprise suivant la pandémie.
- Il existe un risque que la société ne recevra pas suffisamment de financement du gouvernement étant donné les coûts à la hausse, le défaut d'indexer le financement, et les nouvelles dépenses non provisionnées, notamment pour couvrir les paiements en remplacement d'impôts (PERI) du Centre Ingenium.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a communiqué ses pressions financières au gouvernement, y compris la nécessité d'une solution permanente en ce qui concerne les crédits de base et la pression que représentent les PERI.
- Il existe un risque que la société ne pourra pas obtenir la quantité voulue de partenariats et de contributions (y compris des dons philanthropiques) de tiers étant donné sa capacité limitée de réaliser des activités de collecte de fonds, et la fausse perception qu'elle est une institution fédérale entièrement financée par le gouvernement.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a renforcé ses partenariats existants en fournissant des contenus de haute qualité, et a continué l'élaboration d'une stratégie de gestion du parcours des clients et des relations avec les clients.

- Il existe un risque que la société ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés efficacement affectés à la réalisation des aspirations comprises dans le plan stratégique 2020-25 compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre sur le marché, de la nécessité de gérer le changement pour soutenir les mesures de transformation et du budget salarial limité.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a mis en œuvre un projet pilote de travail hybride, cerné des moyens de remédier à la pénurie de main-d'œuvre pour les emplois de débutants, commencé à faire appel à l'École de la fonction publique du Canada en tant que fournisseur de formation, et introduit un cadre pour la gestion du changement.
- Il existe un risque que les objets de la collection pourraient être endommagés pendant leur transport vers d'autres sites (dans le cas d'emprunts et d'expositions itinérantes) ou vers le Centre Ingenium étant donné le manque de financement pour le maintien ou la réfection des installations, la fragilité, l'âge, l'état et la composition de certains des artefacts, les retards dans le catalogage et le manque de ressources pour y remédier.
 - Ingenium a appliqué des protocoles de gestion des risques liés à la collection, a engagé des déménageurs spécialisés et des experts en atténuation des risques pour le déménagement de la collection, et a élaboré un plan de travail à long terme pour l'équipement de conservation et de collection. Le déménagement de la collection a été achevé en 2022-23.
- Il existe un risque que la société ne pourra pas acquérir ou maintenir l'infrastructure numérique créative (dont le Laboratoire d'innovation numérique, la canopée numérique au MSTC, la signalisation numérique et les expériences et éléments interactifs numériques) dont elle a besoin, étant donné que le financement limité dans les immobilisations ne permet pas de suivre le rythme rapide de l'évolution technologique ni de combler les attentes grandissantes des auditoires qui veulent des expériences toujours plus captivantes.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a mis en œuvre un modèle de gouvernance numérique à l'échelle de l'organisme et un groupe de travail sur la gouvernance numérique, a adopté une stratégie de nuage hybride, a effectué les travaux de finition au Laboratoire d'innovation numérique et a commencé l'élaboration d'un modèle d'affaires durable pour le laboratoire.
- Il existe un risque que survienne une atteinte à la cybersécurité, c'est-à-dire que des systèmes soient désactivés, que l'intégrité de données soit compromise ou que des tiers aient accès à des renseignements sensibles.
 - Pour atténuer ce risque, Ingenium a terminé l'adoption de la majorité des mesures recommandées lors de la vérification interne sur la cybersécurité, a testé les mesures de sécurité nouvellement mises en œuvre, a poursuivi ses tests relatifs à l'hameçonnage et a continué de former le personnel en matière de cybersécurité.

Vérifications

Le Bureau du vérificateur général (BVG) du Canada effectue une vérification d'attestation annuelle des états financiers, ainsi qu'un examen spécial au moins tous les dix ans, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le BVG a réalisé un examen spécial de la société, dont le rapport a été publié au printemps 2019. Neuf recommandations d'amélioration ont été formulées, et un plan d'action a été achevé en 2021.

Une vérification environnementale a été réalisée en 2022-23, laquelle a compris une évaluation des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'Ingenium pour calculer son empreinte carbone ainsi qu'une vérification de l'utilisation de l'eau et du traitement des déchets dans ses établissements. Les résultats permettront de définir des mesures et des objectifs de réduction de l'impact d'Ingenium sur l'environnement ainsi que l'élaboration d'un plan de verdissement à long terme dès 2023-24.

En 2022-23, Ingenium a également abordé un certain nombre de questions soulevées lors de la vérification interne de 2021-22 sur la protection des renseignements personnels, dont la publication d'un avis de confidentialité plus costaud sur ses sites Web.

À venir

Les répercussions majeures de la pandémie de COVID-19 étant désormais derrière nous, Ingenium concentrera ses efforts sur la progression vers les résultats à long terme de son plan stratégique 2020-25, soit une culture d'innovation renforcée, une participation approfondie des auditoires canadiens, et en particulier des groupes sous-représentés, et la durabilité des musées et de la collection nationale pour les générations futures.

Ingenium continuera d'adapter ses activités et ses expériences pour répondre à la demande et aux attentes postpandémiques des visiteurs et du public, notamment en élaborant, en adaptant et en diffusant des expériences numériques. Nous maintiendrons notre rayonnement numérique là où il y a de la demande et de l'impact, par exemple pour rejoindre les auditoires en régions éloignées. Grâce à une collaboration approfondie avec les collectivités autochtones ainsi qu'avec les groupes qui travaillent sur la diversité et l'accessibilité, nous améliorerons nos offres pour combler ces besoins variés et intersectionnels.

Avec l'ouverture du Centre Ingenium au public, Ingenium pourra tirer parti de cet espace unique pour améliorer l'accès à la collection nationale, la diffusion des connaissances et la préservation des artefacts. S'appuyant sur leurs réussites de 2022-23, l'Institut de recherche et le Laboratoire d'innovation numérique continueront d'entrer en lien avec les gens et les partenaires, notamment en multipliant les occasions de conception d'expériences culturelles attrayantes avec le secteur de la création.

Pour soutenir ces engagements, Ingenium modernisera ses systèmes informatiques et d'entreprise et renouvellera ses sites Web. Ces investissements permettront de gagner en efficacité et de soutenir la main-d'œuvre hybride, d'améliorer la cybersécurité, l'interopérabilité et l'utilisation des données, et de faciliter la réalisation de ses ambitions en matière de programmation et de rayonnement.

Comme l'incertitude demeure quant à l'hésitation des touristes à revenir dans les musées, Ingenium continuera de gérer ses ressources avec agilité et prudence et en fonction de la fréquentation, jusqu'à ce que l'achalandage retrouve ses niveaux d'avant la pandémie, ce qui est prévu en 2025. La viabilité financière à long terme reste une préoccupation pressante pour la société en raison de l'augmentation des coûts due à l'inflation et au vieillissement des actifs. Le financement temporaire provenant du budget fédéral de 2023 permettra de faire face à ces pressions à court terme.

Se tournant vers la conclusion, en 2025, du plan stratégique présentement en cours, Ingenium évaluera les résultats obtenus jusqu'ici et commencera à travailler à l'élaboration de son prochain plan stratégique qui la mènera en 2030. Les musées étant toujours parmi les rares institutions

auxquelles le public accorde une grande confiance, ce travail reflétera et renforcera le rôle essentiel que joue Ingenium en tant que lien de confiance entre la science et la population. Ingenium s'efforce de miser sur les nouvelles connaissances et technologies pour réaliser son engagement à accroître la confiance des gens envers la science et à permettre aux Canadiens de participer à la culture d'innovation du Canada.

Aperçu des états financiers

Le budget total d'Ingenium pour 2022-23 (comptabilité d'exercice) était de 58 millions de dollars, et comprenait des fonds de trois sources : les crédits parlementaires, les recettes d'exploitation et les contributions.

Avant le début de l'exercice financier, une certaine incertitude subsistait quant au maintien des mesures de santé publique liées à la pandémie et à la durée de ses effets sur le tourisme et les activités publiques. Les restrictions en matière d'accès ayant été entièrement levées au cours de l'été et aucune fermeture prolongée n'ayant eu lieu par rapport aux deux exercices précédents, les musées ont accueilli plus de visiteurs et de membres que prévu en 2022-23, principalement en raison de la demande refoulée, de la réouverture des écoles et des lieux de travail, et de la reprise de la plupart des programmes, camps et visites sur place. Cela a entraîné un excédent net de recettes de 1,92 million de dollars.

Malgré une fréquentation en baisse de 23 % par rapport aux chiffres de 2019-20, Ingenium a pu conserver son personnel talentueux pour mettre à l'essai des programmes hybrides sur place et hors site et de nouveaux programmes et contenus numériques et de rayonnement, et planifier de nouvelles expositions temporaires et permanentes, le tout grâce au financement temporaire fourni par le gouvernement pour compenser les pertes de revenus prévues et soutenir la reprise d'Ingenium.

Sources des fonds

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires selon la méthode de comptabilité d'exercice ont diminué, passant de 48,1 millions de dollars en 2021-22 à 46,8 millions de dollars en 2022-23, et de 43,2 millions de dollars à 39,8 millions de dollars selon la méthode de la comptabilité de caisse, principalement parce qu'Ingenium a reçu un montant inférieur de financement d'urgence lié à la COVID-19 pour compenser les pertes de recettes prévues en 2022-23, étant donné l'augmentation du nombre de visiteurs par rapport à l'année précédente. Ingenium a continué de recevoir du financement temporaire d'exploitation de 1,5 million de dollars en 2022-23 pour couvrir l'augmentation des paiements en remplacement d'impôts (PERI), qui devrait prendre fin en 2024-25.

Revenus

La société a presque doublé les recettes totales de 6 millions de dollars qu'elle a générées en 2021-22 pour atteindre 11,2 millions de dollars en 2022-23, principalement en raison d'un meilleur rétablissement postpandémie que prévu au cours de l'exercice. Les musées ont été ouverts tout au long du printemps et de l'été 2022, contrairement aux deux années précédentes qui ont connu des fermetures en raison de la crise sanitaire pendant ces saisons de pointe. Qui plus est, le montant des contributions pour les expositions et la programmation a augmenté, et la hausse des taux d'intérêt a entraîné une augmentation des revenus d'intérêts également stimulée par le fait qu'Ingenium disposait d'une encaisse plus élevée en raison de projets qui ont été retardés par la pandémie et les conditions du marché de 2022.

Mais de façon générale, les recettes totales ont toutefois été inférieures de 30 % des recettes totales générées par la société (14,2 millions de dollars) en 2019-20.

Recettes d'exploitation :

Les recettes d'exploitation ont considérablement augmenté par rapport à l'exercice précédent, passant de 4,1 millions de dollars en 2021-22 à 8,3 millions de dollars en 2022-23, ce qui représente près de 80 % des recettes avant la pandémie. Les musées ont été fermés pendant quatre mois et demi au début de 2021-22 en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie, ce qui a affecté tous les revenus associés aux activités sur place, notamment l'admission, les adhésions, les programmes, les camps d'été, le stationnement, la location de salles et les concessions. Bien qu'il n'y ait pas eu de fermeture prolongée des musées en 2022-23, la capacité et les expériences interactives ont été restreintes, ce qui a eu un impact sur l'expérience des visiteurs jusqu'à l'été 2023. Les niveaux de fréquentation et toutes les catégories de recettes ont connu une reprise plus forte que prévu en 2022-23, en raison de la demande refoulée, de la reprise du tourisme, des taux de vaccination élevés dans la région et de la fidélité des visiteurs, des membres et des adeptes, dont beaucoup ont profité de la réouverture complète des musées et du redémarrage de la programmation sur place.

Contributions :

Les contributions reconnues à titre de revenus varient d'une année à l'autre, en fonction des recettes requises pour financer certains programmes et monter de nouvelles expositions. Or, les contributions ont augmenté de 0,3 million de dollars cette année, étant passées de 1,8 million de dollars en 2021-22 à 2,1 millions de dollars en 2022-23, et ayant dépassé le montant prévu de 1,2 million de dollars. Il convient de noter que les sommes considérables reçues de Pêches et Océans Canada et d'Environnement et Changement climatique Canada pour des projets de communication scientifique, des expositions et des installations ont été comptabilisées comme des contributions en 2022-23.

Produits d'intérêts :

La société touche des produits d'intérêts en investissant son encaisse et ses capitaux propres dans des instruments à faible risque. Les revenus d'intérêts de 0,9 million de dollars en 2022-23 sont supérieurs aux 0,1 million de dollars générés en 2021-22, Ingenium ayant profité de la hausse des taux d'intérêt et du report de paiements en raison de projets repoussés étant donné les conditions du marché, dont les problèmes de la chaîne d'approvisionnement et la pénurie de main-d'œuvre.

Dépenses

Les dépenses totales de 56,1 millions de dollars en 2022-23 ont été plus élevées que celles de 2021-22 (51,3 millions de dollars), et comparables à celles enregistrées avant la pandémie en raison d'un achalandage plus élevé que prévu et à la reprise de la programmation sur place (coûts du matériel et des fournitures pour les programmes, du personnel et de la marchandise vendue dans les boutiques, en plus de la hausse des prix en raison de l'inflation). Ingenium a également investi dans l'amélioration de l'équipement de sécurité et du matériel informatique pour permettre le travail hybride, et dans ses installations en utilisant le financement reçu pour l'aménagement du Centre Ingenium et pour les projets d'infrastructure visant la santé et la sécurité.

Cette année encore, des économies d'exploitation ont été réalisées grâce à la réduction des activités des musées, à la diminution des voyages d'affaires et de la participation à des congrès et à la libération du dernier espace d'entreposage d'artefacts loué.

Responsabilités fondamentales

Préservation du patrimoine et recherche :

Les dépenses liées aux activités de préservation du patrimoine et de recherche ont connu une légère baisse, passant de 6,1 millions de dollars en 2021-22 à 5,9 millions de dollars en 2022-23. Cela est principalement attribuable à l'achèvement du déménagement de l'importante collection dans le nouveau Centre Ingenium, au milieu de l'année, et à la fin des mandats du personnel supplémentaire embauché pour atténuer les risques et assurer un déménagement sécuritaire.

Expositions, programmes et rayonnement :

Les dépenses ont augmenté de 16 %, passant de 17,2 millions de dollars en 2021-22 à 20,0 millions de dollars en 2022-23. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des expériences pour visiteurs et du personnel chargé des programmes dans les musées, et à la hausse des dépenses engagées pour concevoir de nouvelles expositions et installations grâce aux contributions de partenaires.

Musées et immeubles abritant la collection :

Les dépenses associées à cette responsabilité fondamentale ont légèrement augmenté, passant de 20,1 millions de dollars en 2021-22 à 20,9 millions de dollars en 2022-23 malgré la libération du dernier espace d'entreposage d'artefacts loué, principalement en raison des investissements faits dans le Centre Ingenium et d'autres projets d'immobilisation et de l'impact de l'inflation sur les coûts non discrétionnaires des installations.

Services internes :

Les dépenses des services internes ont connu la plus forte augmentation, soit 18 %, passant de 7,9 millions de dollars en 2021-22 à 9,3 millions de dollars en 2022-23, ce qui s'explique par l'augmentation des activités de vente au détail dans les musées ainsi que par le retour de petits déplacements par le personnel pour soutenir les activités de rayonnement national, de recherche dans le domaine de la conservation et de conception d'expositions.

Résultats d'exploitation nets et situation en fin d'exercice

Les résultats d'exploitation nets indiquent un excédent de 1,92 million de dollars en 2022-23, principalement en raison de la fréquentation plus élevée que prévu dans les musées et des recettes d'exploitation connexes, ainsi que la diminution des dépenses discrétionnaires pour aider à compenser l'inflation et les défis du marché, ce qui a augmenté l'excédent total des actifs nets non affectés à 6,6 millions de dollars. De façon générale, la société se trouve dans une saine situation financière, bien que les projets d'immobilisations reportés, les exigences en matière de conformité non financées et les besoins relatifs aux programmes continuent d'avoir un impact sur sa viabilité financière. Par conséquent, ce solde excédentaire qui ne représente que 12 % du budget des dépenses (56 millions de dollars) de 2022-23 est toutefois essentiel pour sa capacité à faire face aux besoins d'exploitation ou d'immobilisations imprévus et limités et à assurer sa viabilité à court terme.

Immobilisations et collections

Les immobilisations corporelles sont passées de 248,4 millions de dollars, en 2021-22, à 242,1 millions de dollars, en 2022-23, en raison du montant relativement important de l'amortissement enregistré en 2022-23 en lien avec le Centre Ingenium, un immeuble expressément construit pour la préservation de la collection scientifique et technologique nationale en milieu contrôlé.

États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers du présent rapport annuel ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, applicables aux organismes sans but lucratif; la direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. La direction est également responsable de toute autre information que renferme le rapport annuel et de la concordance, le cas échéant, de cette information avec les états financiers.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintien des registres et documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, que les biens sont protégés et contrôlés et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et à ses règlements, à la *Loi sur les musées* et ses règlements, aux règlements administratifs de la Société ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la LGFP décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques, composé en majorité d'administrateurs externes. Le Comité rencontre la direction et le vérificateur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et pour discuter de points concernant la vérification, les contrôles internes et d'autres sujets financiers pertinents. Le Comité des finances, de la vérification et de la gestion des risques a examiné les états financiers et a soumis son rapport au Conseil d'administration, qui a, à son tour, examiné et approuvé les états financiers.

Le vérificateur externe de la Société, soit la vérificatrice générale du Canada, vérifie les états financiers et fait rapport au ministre responsable de la Société.



Christina Tessier
La présidente et directrice-générale



Kimberlee Hemming
Directrice générale des opérations, Personnel et services corporatifs

Le 28 juin 2023



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée national des sciences et de la technologie (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Musée national des sciences et de la technologie dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur les musées* et ses règlements, les règlements administratifs du Musée national des sciences et de la technologie ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations du Musée national des sciences et de la technologie dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Musée national des sciences et de la technologie aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Musée national des sciences et de la technologie à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Dusan Duvnjak, CPA, CMA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 28 juin 2023

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2023	2022
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	30 627 \$	29 607 \$
Créances		
Ministères	720	507
Clients	457	407
Stocks	595	543
Frais payés d'avance	1 160	859
	<u>33 559</u>	<u>31 923</u>
Collection (note 4)	1	1
Immobilisations (note 5)	242 072	248 427
	<u>275 632 \$</u>	<u>280 351 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 6)	10 542 \$	10 366 \$
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs (note 7)	174	423
Apports reportés et produits reportés (note 8)	14 490	14 804
	<u>25 206</u>	<u>25 593</u>
Avantages sociaux futurs (note 7)	474	476
Avance à long terme (note 9)	4,208	4,208
Apports reportés liés aux immobilisations (note 10)	229 038	235 288
	<u>258 926</u>	<u>265 565</u>
ACTIF NET		
Non affecté	6 604	4,684
Investissement en immobilisations (note 11)	10 102	10 102
	<u>16 706</u>	<u>14 786</u>
	<u>275 632 \$</u>	<u>280 351 \$</u>

Obligations contractuelles, droits contractuels et éventualités (notes 16, 17 et 19)
Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration

Recommandé par la direction




Neil Russon,
Le président

Christian Idicula
Le président, Comité des
finances, de la vérification
et de la gestion des risques



Christina Tessier,
La présidente et directrice-
générale



Kimberlee Hemming,
Directrice générale des
opérations, Personnel
et services corporatifs

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
PRODUITS		
Exploitation (Tableau 1)	8 253 \$	4 059 \$
Contributions (Tableau 1)	2 055	1 781
Intérêts	874	126
Total des produits	<u>11 182</u>	<u>5 966</u>
CHARGES (Tableau 2)		
Préservation du patrimoine et recherche	5 913	6 143
Exposition, programmes et rayonnement	19 982	17 199
Services internes	9 296	7 868
Musées et immeubles abritant la collection	20 906	20 121
Total des charges	<u>56 097</u>	<u>51 331</u>
Déficit avant les crédits parlementaires	(44 915)	(45 365)
Crédits parlementaires (note 12)	46 835	48 116
Bénéfice nette de l'exercice	<u>1 920 \$</u>	<u>2 751 \$</u>

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Investissement en immobilisations au début de l'exercice	10 102 \$	10 102 \$
Variation de l'investissement en immobilisations au cours de l'exercice	-	-
Investissement en immobilisations à la fin de l'exercice	10 102	10 102
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
Bénéfice non affecté au début de l'exercice	4 684	1 933
Bénéfice (Perte) nette de l'exercice	1 920	2 751
Bénéfice non affecté à la fin de l'exercice	6 604	4 684
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	16 706 \$	14 786 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation a été exclu, puisqu'il n'y a aucun gain ou perte de réévaluation.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Encaissements (clients et donateurs)	10 635 \$	5 284 \$
Crédits parlementaires reçus pour les charges d'exploitation	35 278	36 152
Décaissements (fournisseurs)	(21 319)	(15 958)
Décaissements (salaires et avantages)	(23 390)	(22 042)
Encaissements reçus de la Fondation	110	279
Intérêts reçus	769	121
Total des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 083	3 836
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Décaissements relatifs à l'acquisition d'immobilisations	(5 493)	(3 594)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(5 493)	(3 594)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Commandites reçues pour l'acquisition d'immobilisations	-	567
Crédits parlementaires reçus pour l'acquisition d'immobilisations	4 430	7 020
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 430	7 587
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 020	7 829
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	29 607	21 778
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	30 627\$	29 607 \$

Les notes et les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

1. Pouvoirs, mission et activités

Le Musée national des sciences et de la technologie (la Société) a été constitué le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*, et est une société d'État mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Tel que le mentionne la *Loi sur les musées*, la Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation des procédés et productions de l'activité scientifique et technique, ainsi que de leurs rapports avec la société sur le plan économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom d'Ingenium - Musées des sciences et de l'innovation du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada. Les activités de la société sont réparties en quatre activités complémentaires :

Préservation du patrimoine

Cette activité comprend la documentation, le catalogage, la conservation, la recherche historique, la bibliothèque et les services connexes.

Diffusion des connaissances

Cette activité comprend l'élaboration et l'entretien des expositions, les programmes d'interprétation et d'enseignement, de communication et de promotion, la diffusion sur le Web et les autres services aux visiteurs.

Services internes

Cette activité comprend les services de ressources humaines, des finances et de la gestion des installations, du développement d'entreprise et des activités commerciales, qui sont tous gérés centralement.

Installations

Cette activité comprend les frais de fonctionnement et d'entretien des immeubles qui appartiennent à la société et de ceux qui sont loués, ainsi que les services de protection, la location d'immeubles et les impôts fonciers. Elle comprend également une partie considérable de la charge d'amortissement étant donné que les acquisitions d'immobilisations se rapportent principalement aux installations de la société.

Directive conformément à l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société s'est conformée à la directive du Conseil du Trésor incluant l'implémentation des amendements ultérieurs à la directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor.

2. Méthodes comptables

Les méthodes comptables importantes sont :

(a) Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément à la série 4200 des normes comptables canadiennes du secteur public applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif. La Société applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

(b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements de la Société sont très liquides parce qu'ils sont remboursables sur demande sans préavis ni pénalité et sont limités à des placements à revenus fixes auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association Canadienne des Paiements, et avec une cote de solvabilité de bonne qualité (A-1, A ou mieux) notée par la Société canadienne d'évaluation du crédit (DBRS).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés proviennent des crédits non utilisés et des contributions reportées d'individus et d'entreprises pour des fins déterminées.

(c) Créances

Les créances sont présentées à des montants que l'on prévoit réaliser ultimement. La Société établit une provision pour créances douteuses, qui reflète la baisse de valeur estimative des créances. La provision est basée sur les comptes clients et est déterminée en considérant les connaissances de la Société sur la situation financière de ses clients, l'âge des comptes clients, le climat politique et économique actuel, la concentration des clients, les normes de l'industrie et l'historique de recouvrement.

Les pertes sur créances sont comptabilisées dans l'état des résultats sous les charges d'exploitation.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et la valeur de réalisation nette est basée sur le prix de détail.

(e) Collection

La collection forme la plus grande part de l'actif de la Société, mais elle est comptabilisée à la valeur nominale de 1 000 \$ à l'état de la situation financière, vu les difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets de collection acquis par la Société sont comptabilisés comme charges dans l'exercice d'acquisition. Les objets donnés à la Société sont enregistrés comme actifs à leur valeur nominale. Les articles de la collection vendus, si applicable, sont comptabilisés comme des revenus au cours de l'exercice où ils sont vendus.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées selon les méthodes suivantes. Les immobilisations corporelles dont la Société s'est portée acquéreur et qui lui appartiennent sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les terrains et bâtiments qui appartenaient au gouvernement du Canada et sous le contrôle de la Société sont comptabilisés à leur coût historique

estimatif moins l'amortissement cumulé, dans le cas des bâtiments. Le coût historique estimatif net des bâtiments a été crédité aux apports reportés liés aux immobilisations et le coût historique estimatif des terrains a été crédité à l'actif net à titre d'investissement en immobilisations à l'état de la situation financière. Les terrains dont le coût historique ne peut pas être établi avec une certaine assurance sont comptabilisés à une valeur nominale et un montant correspondant est crédité à l'actif net. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service des bâtiments et des expositions sont capitalisées et comptabilisées au coût. Les améliorations aux bâtiments et aux expositions sont amorties sur la durée de vie utile des améliorations. Les expositions permanentes représentent des coûts qui sont directement attribuables à l'exposition et qui correspondent à la définition d'une immobilisation corporelle. Elles peuvent comprendre ce qui suit : salaires et avantages sociaux des employés, frais de services professionnels, structures d'expositions permanentes et de bâtiments, images et droits d'auteur.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la diminution de la valeur de l'actif. La réduction de valeur nette est alors comptabilisée à titre de charges dans l'état des résultats.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition, comme suit :

Bâtiments	10 à 40 ans
Améliorations aux bâtiments	10 à 25 ans
Mobilier de bureau	5 à 12 ans
Matériel	5 à 12 ans
Logiciel	5 ans
Expositions permanentes	5 à 10 ans

Les terrains et les projets d'immobilisations en cours ne sont pas amortis. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont virées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.

(g) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

L'ensemble des employés de la Société participe au Régime de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées établi en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Les cotisations doivent être versées par les employés et la Société afin de couvrir les coûts liés au service courant. En vertu de la loi actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer d'autres cotisations en ce qui a trait aux services passés ou au déficit du régime. Par conséquent, les cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice où les services ont été rendus et représentent l'obligation totale des avantages sociaux futurs de la Société.

ii) Indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi

Avant le 11 mai 2012, les employés avaient droit à des indemnités de départ, tel que prévu dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. La Société a éliminé ces indemnités à compter du 11 mai 2012 et les montants non-payés à la fin de l'exercice ont été comptabilisés

à titre de courus et sont recalculés chaque année afin de prendre en considération les augmentations de salaire.

La Société continue de fournir des prestations de cessation d'emploi aux employés mis à pied. Les indemnités de départ et les prestations de cessation d'emploi ne sont pas capitalisées d'avance et ne détiennent donc aucun actif. Elles seront prélevées sur les crédits futurs.

iii) Congés de maladie

La Société accorde aux employés des congés de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Les congés de maladie non utilisés sont reportés jusqu'à ce que l'employé quitte la Société, auquel l'employé n'a droit à aucun paiement à ce titre et la Société n'a plus aucune obligation financière. La Société comptabilise le coût des congés de maladie futurs au cours des périodes pendant lesquelles les employés rendent des services à la Société. L'évaluation du passif est fondée sur la meilleure estimation de la direction des données démographiques des employés et de l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

(h) Constatation des produits

i) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des fonds à la Société.

Les crédits parlementaires reçus pour l'achat des immobilisations amortissables incluant les expositions ayant une durée de vie utile de plus d'un an sont initialement comptabilisés comme apports reportés sur l'état de la situation financière. Quand un achat d'immobilisation est effectué, la partie du crédit parlementaire utilisée pour effectuer l'achat est comptabilisée comme apports reportés liés aux immobilisations et est comptabilisée à titre de produits selon la même méthode et pour les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des charges précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats durant la période au cours de laquelle ces charges sont engagées.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de produits dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit parlementaire est autorisé.

ii) Exploitation

Les produits découlant des activités des Musées comprennent les droits d'entrée et la vente de programmes, les ventes en boutique, la location des installations, les adhésions, l'exploitation agricole, le stationnement et d'autres produits. Ils sont constatés dans l'exercice au cours de laquelle la vente de produits est conclue ou au cours de laquelle les services sont fournis.

iii) Contributions

Les contributions de commandites reçues pour l'acquisition et le développement d'expositions dont la durée de vie utile est de plus d'un an sont comptabilisées à titre d'apports reportés liés aux immobilisations et comptabilisées à titre de produits selon la même méthode et sur la même période que les expositions connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés à l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées et les exigences sont satisfaites.

Les contributions non affectées sont comptabilisées à titre de produits à l'état des résultats dès qu'elles sont reçues ou sont recevables, si le montant peut être raisonnablement estimé et que sa rentrée est raisonnablement assurée.

Les apports en nature, lorsqu'utilisés dans le cours normal des activités de la Société et auraient autrement été achetés, sont comptabilisés à leur juste valeur estimée au moment de leur réception. Puisqu'il est difficile de déterminer leur juste valeur, les objets donnés à la collection (note 4) ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

iv) Produits d'intérêts

Les intérêts sont constatés et comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(i) Conversion de devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur au 31 mars.

Les gains et les pertes réalisés découlant de la conversion de devises sont rapportés à l'état des résultats. Les gains sont rapportés au titre de produits divers dans le tableau des produits d'exploitations et les pertes sont rapportées au titre de charges diverses dans le tableau des charges.

(j) Actifs et passifs financiers

La Société classe les instruments financiers au moment de leur comptabilisation initiale en fonction des raisons pour lesquelles les actifs financiers ont été acquis ou les passifs ont été engagés. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers à leur comptabilisation initiale correspond au prix de transaction, soit la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Suivant leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués par l'application du traitement comptable qui correspond à leur classement.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, et les créances nettes des taxes à recevoir. Les passifs financiers incluent les avances à long terme, les comptes créditeurs et les charges à payer.

(k) Opérations entre apparentés

i) Opérations entre entités

Les opérations inter-entités sont des opérations entre des entités contrôlées par des capitaux communs. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées en chiffres bruts et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- Les opérations inter-entités sont évaluées à la valeur d'échange lorsqu'elles sont effectuées conformément à des conditions semblables à celles qui seraient adoptées si les entités n'avaient pas de lien de dépendance, ou lorsque le coût payé est récupéré.
- Les biens et services reçus sans frais entre les entités contrôlées par des capitaux communs ne sont pas comptabilisés.

ii) Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations inter-entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

I) Passifs éventuels

Les passifs éventuels représentent des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si certains événements futurs incertains surviennent ou ne surviennent pas. S'il est probable que l'événement futur survienne ou ne survienne pas et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes aux états financiers.

(m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers de l'exercice.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les charges à payer, la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations. Ces estimations sont examinées annuellement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont inscrits dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société fait des investissements à court terme et faible risque dans des placements à revenus fixes et des comptes d'épargne à intérêts élevés. Le rendement global du portefeuille au 31 mars 2023 était de 4,65 % (2022 - 0,55 %).

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 627 \$	29 607 \$
Moins les montants alloués à des fins affectées	(13 817)	(14 797)
Trésorerie et équivalents de trésorerie non affectés	16 810 \$	14 810 \$

Les montants alloués à des fins affectées représentent les crédits parlementaires non utilisés et les commandites reçues pour des projets spécifiques.

4. Collection

Une partie de la mission de la Société est de « promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques. » Cette collection représente l'actif principal de la Société et est répartie entre les secteurs suivants :

- les communications;
- les ressources non renouvelables et le design industriel;
- les ressources naturelles;
- les sciences physiques et la médecine;
- les ressources renouvelables, qui comprennent l'agriculture et la foresterie;

- les instruments, outils et systèmes ayant des applications directes en mathématiques, en chimie, en physique, ainsi qu'en astronomie, astrophysique, météorologie, arpentage et cartographie, et technologies de l'information;
- les transports: terrestre, maritime, aérien et spatial.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, la Société s'est départie de 330 objets (2022 - 1 785 objets) pour un montant total de 2 000 \$ (2022 - 9 000 \$).

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2023, la Société a acquis 10 objets (2022 - 45 objets) pour ses collections, par l'entremise du processus d'acquisition/aliénation d'artefacts.

5. Immobilisations

<i>(en milliers de dollars)</i>		2023		2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	10 102 \$	- \$	10 102 \$	10 102 \$	- \$	10 102 \$
Bâtiments	259 839	58 263	201 576	259 809	51 658	208 151
Améliorations aux bâtiments	21 836	14 202	7 634	29 327	21 285	8 042
Mobilier de bureau	2 251	1 579	672	1 727	1 439	288
Matériel	6 605	4 294	2 311	6 058	4 181	1 877
Logiciel	1 470	1 408	62	1 412	1 396	16
Expositions permanentes	34 412	19 903	14 509	33 435	16 303	17 132
Immobilisations incorporelles	25		25			
Projets d'immobilisations en cours	5 181	-	5 181	2 819	-	2 819
	341 721 \$	99 649 \$	242 072 \$	344 689 \$	96 262 \$	248 427 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, la Société a cédé des actifs d'un coût d'acquisition de 8 293 000 \$ (2022- 13 000 \$) et d'une valeur comptable nette de 42 100 \$ (2022 - 0 \$).

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, la Société a comptabilisé une diminution de valeur nette des actifs d'un montant de 0 \$ (2022 - 0 \$).

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, les opérations portant sur les immobilisations d'un montant total de 849 000 \$ ne requéraient pas l'utilisation de trésorerie et équivalents de trésorerie (2022 - 464 000 \$ requéraient l'utilisation de trésorerie et équivalents de trésorerie), et par conséquent, elles ont diminué (2022 - augmenté) les flux comptabilisés à titre d'activités d'investissement à l'état des flux de trésorerie.

6. Crédoiteurs et charges à payer

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Comptes fournisseurs	4 016 \$	3 217 \$
Ministères, organismes et sociétés d'État	1 443	4 263
Salaires à payer et autres passifs liés aux salaires	5 083	2 886
	10 542 \$	10 366 \$

7. Avantages sociaux futurs

(a) Régime de retraite

Le président du Conseil du Trésor du Canada détermine les cotisations obligatoires de l'employeur en se basant sur un multiple des cotisations obligatoires des employés. Le taux général des cotisations obligatoires de l'employeur en vigueur pour l'exercice 2022-2023 était dépendant de la date d'embauche de l'employé. Pour les dates d'embauche précédant le 1 janvier 2013, le taux des cotisations générales de la Société en vigueur à la fin de l'année était 9,35 % (2022 - 9,36 %), et pour les dates d'embauche subséquentes au 31 décembre 2012, le taux des cotisations générales de la Société en vigueur à la fin de l'année était 7,93 % (2022 - 7,95 %). Des cotisations totales de 1,73 M\$ (2022 - 1,68 M\$) ont été comptabilisées en tant que charges de l'année courante.

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations liées au régime. En général, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service donnant droit à une pension, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec, et sont indexées au taux d'inflation.

(b) Indemnités de départ, prestations de cessation d'emploi et congés de maladie

À la date de l'état de la situation financière, les renseignements utiles à l'égard de ces régimes sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	960 \$	827 \$
Coût de l'exercice	256	443
Indemnités versées au cours de l'exercice	<u>(551)</u>	<u>(310)</u>
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	665	960
Pertes actuarielles non amorties	<u>(17)</u>	<u>(61)</u>
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	648 \$	899 \$
Tranche à court terme	174 \$	423 \$
Tranche à long terme	<u>474</u>	<u>426</u>
Passif au titre des prestations constituées	<u>648 \$</u>	<u>899 \$</u>

8. Apports reportés et produits reportés

Les produits reportés représentent les montants reçus avant que les services soient rendus ou dus au 31 mars. Les crédits parlementaires reportés représentent les crédits parlementaires approuvés et reçus pour des projets en cours ou reçus d'avance. Les apports reportés représentent les fonds reçus à une fin précise et pour lesquels les charges connexes n'ont pas encore eu lieu.

Les changements apportés au solde d'apports reportés et de produits reportés au cours de l'exercice sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Solde au début de l'exercice	14 804 \$	12 479 \$
Plus :		
Apports affectés de la Fondation de la Société des musées de sciences et technologies	92	82
Crédits parlementaires affectés reçus ou dus	3 000	7 000
Commandites et autres contributions reçues ou dues	1 770	1 562
Fonds reçus pour l'offre des biens et des services	2 718	803
Moins :		
Apports affectés constatés de la Fondation de la Société des musées de sciences et technologies	(92)	(82)
Crédits parlementaires affectés utilisés	(4 079)	(4 780)
Commandites et autres contributions utilisées au cours de la période	(1 671)	(1 599)
Fonds utilisés pour l'offre des biens et des services	(2 052)	(661)
Solde à la fin de l'exercice	14 490 \$	14 804 \$

Au 31 mars 2023, les crédits parlementaires reportés non utilisés s'élèvent à 11 066 000 \$ (2022 - 12 145 000 \$), les subventions et commandites reportées s'élèvent à 2 218 000 \$ (2022 - 2 119 000 \$) et les autres produits reportés s'élèvent à 1 205 000 \$ (2022 - 540 000 \$).

9. Avance à long terme

De 2008 à 2010, la Société a reçu des fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour construire des salles de classe, des aires de vente au détail et un auditorium au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Financement pour la construction d'installations génératrices de profit	4 208 \$	4 208 \$
	4 208 \$	4 208 \$

La Société a reçu les fonds sur la prémisse qu'un mécanisme de remboursement sera établi. Toutefois le remboursement des fonds pour la construction d'installations génératrices de profit n'était pas prévu avant 25 ans après le début du projet. En date du 31 mars 2023, un mécanisme de remboursement n'a pas encore été établi pour le financement reçu concernant la construction d'installations lucratives. La Société n'est pas tenue de verser des intérêts sur ce financement.

10. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent la portion non amortie des crédits parlementaires et des commandites affectés à l'achat d'immobilisations amortissables. Les apports reportés relativement aux immobilisations sont comptabilisés au titre de crédits parlementaires et de commandites selon la même méthode et pour les mêmes périodes sur lesquelles l'immobilisation connexe est amortie.

Les changements aux apports reportés relativement au solde d'immobilisations sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	
2022		
Solde au début de l'exercice	235 288 \$	242 544 \$
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations	5 324	4 062
Amortissement de l'apport reporté lié aux immobilisations	(11 574)	(11 318)
Solde à la fin de l'exercice	229 038 \$	235 288 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, le financement d'acquisition d'immobilisations au moyen de crédits parlementaires totalisait 4 766 000 \$ (2022 - 3 452 000 \$) et au moyen de commandites s'élevait à 558 000 \$ (2022 - 610 000 \$). Au 31 mars 2023, l'amortissement des crédits parlementaires liés aux immobilisations totalisait 10 735 000 \$ (2022 - 10 615 000 \$) et celui des apports reportés de commandites liés aux immobilisations s'élevait à 838 000 \$ (2022 - 703 000 \$).

11. Investissement en immobilisations

L'investissement en immobilisations représente le coût historique estimatif des terrains crédité à l'actif net à l'état de la situation financière et se détaille comme suit:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Immobilisations (note 5)	242 072 \$	248 427 \$
MOINS les montants financés par:		
Avance à long terme (note 9)	(4 208)	(4 208)
Apports reportés liés aux immobilisations (note 10)	(229 038)	(235 288)
PLUS:		
Amortissement cumulé sur les installations au Musée de l'aviation et de l'espace du Canada financées par l'avance à long terme (note 9) au 31 mars	1 276	1 171
Solde à la fin de l'exercice	10 102 \$	10 102 \$

12. Crédits parlementaires

(en milliers de dollars)	2023	2022
Budget principal des dépenses d'exploitation et d'immobilisations	31 514 \$	28 514 \$
SUPPLEMENTARY ESTIMATES:		
Indemnités de départ et salaires rétroactifs	222	56
Financement pour terminer la construction du Centre Ingenium	-	7 000
Crédit législatif pour soutien financier relativement à la COVID-19	8 050	7 603
	<hr/>	<hr/>
	39 786	43 173
Crédits parlementaires reportés utilisés dans l'exercice	4 079	4 780
Crédits parlementaires approuvés au cours de l'exercice pour des dépenses d'acquisitions d'immobilisations au cours d'exercices ultérieurs	(3 000)	(7 000)
Montant utilisé pour l'acquisition d'immobilisations amortissables	(4 766)	(3 452)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	10 736	10 615
	<hr/>	<hr/>
Crédits parlementaires	46 835 \$	48 116 \$

13. Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada

La Fondation de la Société des musées de sciences et technologies du Canada (la Fondation) a été constituée le 14 novembre 2007 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré depuis le 1^{er} avril 2008 en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation est une entité juridique distincte de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et elle a pour mandat de recueillir des fonds qui serviront en totalité à des projets déterminés par la Fondation.

La Fondation recueille des fonds auprès de mécènes, de sociétés, d'associations et de la collectivité. Les contributions de la Fondation à la Société sont comptabilisées à titre de produits de contribution dans l'état des résultats de la Société. Pour l'exercice 2022-2023, la Fondation a versé 94 000 \$ (2022 - 91 000 \$) à la Société. Ces fonds ont été dépensés conformément aux souhaits des donateurs.

La Société et la Fondation sont liées en vertu de l'intérêt économique de la Société dans la Fondation. On considère que la Société a beaucoup d'influence, étant donné que la raison d'être de la Fondation est intégrée à celle de la Société, et compte tenu de la participation de la Société à l'établissement des politiques et de l'orientation stratégique de la Fondation et des sommes importantes recueillies par la Fondation au profit de la Société.

En 2022-2023, les charges directes reliées aux coûts de collecte de fonds et engagées par la Société ont été absorbées par la Société pour reconnaître les efforts déployés par la Fondation pour attirer des commandites qui ont été comptabilisées directement dans les états financiers de la Société, pour la somme de 247 000 \$ (2022 - 209 000 \$). Aucun montant n'a été enregistré à titre de compte à recevoir de la Fondation par la Société (2022 - 0\$).

Au 31 mars 2023, la Fondation n'avait aucune somme à verser à la Société (2022 - 15 000 \$).

La politique de la Société est de ne pas allouer les coûts relatifs à l'entretien du bâtiment et du matériel, aux services administratifs et à la technologie de l'information à d'autres fonctions de la Société et à la Fondation. Les frais de soutien administratif fournis gratuitement à la Fondation sont estimés à 65 000 \$ (2022 - 65 000 \$).

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés à ceux de la Société et sont disponibles sur simple demande.

14. Aéroclub Rockcliffe

L'Aéroclub Rockcliffe (Rockcliffe Flying Club, RFC) est une organisation à but non-lucratif qui a pour objectif d'offrir des cours de pilotage reconnus par Transports Canada à ses membres et fournir des avions à ses membres pour des fins récréatives. Le RFC gère l'aéroport de Rockcliffe, qui est la propriété de la Société des musées de sciences et technologies du Canada et qui est situé sur le terrain du Musée de l'aviation et de l'espace du Canada. La Société a un intérêt économique dans le RFC en raison des importantes ressources fournies au RFC en échange de l'entretien des lieux. La Société permet au RFC d'utiliser l'aéroport sans frais en échange de l'exploitation et de l'entretien des pistes, des voies de circulation, des aires de trafic, des terrains, des stationnements et de la voie d'accès. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus ou des services offerts, ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les présents états financiers.

15. Instruments financiers et l'exposition aux risques

La Société a déterminé et évalué son exposition aux risques de la façon suivante :

(a) Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances nettes des taxes à recevoir et des créditeurs et charges à payer de la Société correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur liée à l'avance à long terme de la Société a été déterminée en utilisant les flux de trésorerie futurs et a été actualisée en utilisant les taux d'obligation du gouvernement avec des conditions et caractéristiques similaires :

(en milliers de dollars)	2023		2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Avance à long terme	4 208 \$	3 125 \$	4 208 \$	3 252 \$

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour la Société, associé à un manquement de la part d'une contrepartie à assumer ses obligations financières et découle principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie (incluant la portion affectée), et des créances nettes des taxes à recevoir de la Société. La Société considère que le risque n'est pas important.

i) Trésorerie

La Société a déposé la trésorerie auprès d'institutions financières de renom qui sont des membres de l'Association canadienne des paiements. La Société a déterminé que le risque de perte n'est pas important.

ii) Équivalents de trésorerie

La Société gère son exposition au risque de crédit découlant des équivalents de trésorerie de 19 806 000 \$ (2022 - 6 648 000 \$) en se limitant à des placements à revenu fixe à court terme. Selon la politique de la Société sur les placements et les activités bancaires, les obligations de société doivent avoir une cote de solvabilité de bonne qualité (A-1, A ou mieux) notée par la Société canadienne d'évaluation du crédit (DBRS).

iii) Créances

La Société est exposée au risque de crédit provenant des clients dans le cours normal de ses activités. Au 31 mars 2023, les créances nettes des taxes à recevoir totalisaient 746 000 \$ (2022- 423 000 \$). Les créances sont nettes de la provision pour créances douteuses de 21 000 \$ (2022 - 16 000 \$), qui est établie selon le risque de crédit particulier associé aux clients et aux autres renseignements pertinents. La concentration du risque de crédit relatif aux créances est limitée en raison de la faible valeur des opérations avec les clients autres que les ministères.

La variation dans la provision pour les créances douteuses au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 2023 consistait en une augmentation de 5 000 \$ (2022 - diminution de 2 000 \$) relativement aux soldes en souffrance.

Au 31 mars 2023, 59 000 \$ (2022 - 18 000 \$) des créances étaient en souffrance (plus de 30 jours) sans pour autant avoir subi de dépréciation.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que les variations du prix de marché, telles que les taux de change et les taux d'intérêt, aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers. La Société considère que le risque n'est pas important.

i) Risque de change

La Société est exposée au risque de change sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses créanciers principalement libellés en dollars américains.

La Société pratique ses activités principalement au Canada. Le risque de change est très limité à cause de la faible valeur des transactions dans des monnaies autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et le passif à court terme comprenaient respectivement 89 000 \$ US (2022 - 62 000 \$ US) et 21 000 \$ US (2022 - 4 000 \$ US), qui sont exposés aux fluctuations du taux de change des dollars américain et canadien.

L'incidence approximative d'une hausse de 10 % du dollar canadien comparativement au dollar américain sur ces soldes exposés au 31 mars 2023 représente une diminution de 9 000 \$ (2022 - diminution de 7 000 \$) du bénéfice net. L'incidence approximative d'une baisse de 10 % représente une augmentation de 9 000 \$ (2022 - augmentation de 7 000 \$) du bénéfice net.

Une sensibilité de 10 % a été choisie, ce qui est considéré comme étant raisonnable compte tenu du niveau actuel des taux de change et de la volatilité des taux historiques et des attentes du marché en matière d'évolution du dollar canadien et du dollar américain.

ii) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur les équivalents de trésorerie. Le risque n'est pas important en raison de leur nature à court terme.

(d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'assumer ses obligations financières à leur échéance. Les obligations financières incluent les créiteurs et charges à payer, et le remboursement de l'avance à long terme.

La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie (note 3). L'objectif de la Société quant à la gestion du risque de la liquidité est de gérer les opérations et les dépenses de trésorerie au sein du crédit autorisé par le Parlement et de ses produits auto-générés. La pandémie COVID-19 (note 20) a forcé la fermeture temporaire des Musées, et par conséquent, les produits auto-générés ont diminué significativement. La Société a eu la chance de recevoir une aide du gouvernement fédéral pour les exercices 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023. Dans le cas où le financement ne couvre pas les pertes de revenus futures, la Société étudie la mise en place de coupures budgétaires afin d'être en mesure d'assumer ses obligations financières.

Au 31 mars 2023, la totalité des créiteurs et charges à payer est exigible à l'intérieur d'une période de 365 jours (2022 - 365 jours). Aucun mécanisme de remboursement n'a encore été établi pour l'avance à long terme de la Société.

Les objectifs, politiques et processus de la Société en matière de gestion des risques, de même que les méthodes utilisées pour les mesurer, correspondent à ceux qui étaient en place au 31 mars 2022.

16. Obligations contractuelles

Au 31 mars 2023, la Société s'était engagée dans divers contrats pour la construction de bâtiments, la location d'immeubles, des services de protection, des services de gestion d'installation, des services de publicité et des licences informatiques, pour un montant total de 6 907 000 \$. Les versements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices et les exercices ultérieurs sont :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023
2023-24	5 421 \$
2024-25	1 345
2025-26	66
2026-27	61
2027-28	14
2028-29 et exercices ultérieurs	-
	<u>6 907 \$</u>

17. Droits contractuels

Au 31 mars 2023, la Société a conclu diverses ententes pour la commandite d'expositions et de programmes pour un total de 1 387 000 \$. Voici la valeur capitalisée minimale qui devrait être recueillie pour les cinq prochains exercices :

(en milliers de dollars)	2023
2023-24	1 016 \$
2024-25	336
2025-26	24
2026-27	11
2027-28	-
	<hr/> 1 387 \$

La Société a également conclu diverses ententes dont la valeur capitalisée totale ne peut être déterminée. Ces ententes sont prévues pour des périodes allant jusqu'à 5 ans et comprennent les opérations du stationnement de visiteurs, la production de lait, les investissements bancaires et les revenus des services alimentaires.

18. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la Société est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés comprennent également les membres clés de la direction qui possèdent l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société, c'est-à-dire l'équipe de la haute direction, tous les membres du conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. À l'exception des opérations décrites ci-dessous, la Société réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions qu'avec des parties non apparentées. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au cours de l'exercice, la Société a obtenu des services réalisés sans frais par Agriculture et Agroalimentaire Canada et par le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bail pour la location des bâtiments du Musée de l'agriculture et de l'alimentation du Canada sur le site de la Ferme expérimentale centrale et les services d'audit ont été assurés sans frais. Ces services ne sont pas significatifs par rapport aux opérations de la Société, et par conséquent, ne sont pas présentés dans l'état des résultats de la Société.

La Société est également liée à d'autres entités en raison de l'influence considérable qu'elle exerce sur ces organisations. Les opérations entre apparentés avec la Fondation (note 13) et l'Aéroclub Rockcliffe (note 14) sont présentées ailleurs dans ces états financiers.

19. Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société. Au 31 mars 2023, aucune provision n'a été comptabilisée basée sur l'évaluation du passif potentiel par la Société et des firmes d'avocat externes (2022 - aucune provision). L'effet, le cas échéant, de la résolution

finale de ces poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel elles pourront être déterminées. Au 31 mars 2023, la Société n'a pas d'actif éventuel à présenter.

20. Pandémie COVID-19 et événements subséquents

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a officiellement déclaré que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) était devenue une pandémie mondiale. Or, la pandémie de la COVID-19 a considérablement perturbé la vie dans le monde entier en 2020, et continuera d'avoir des répercussions à long terme. Le gouvernement a imposé d'importantes mesures de santé publique en mars 2020, comme la fermeture des sites de la majorité des entreprises et des institutions publiques, y compris les musées. Les effets de la pandémie COVID-19 se sont atténués par rapport aux deux années précédentes, puisque les trois musées d'Ingenium étaient ouverts au public et ont finalement retrouvé des niveaux d'activité presque normaux à la fin de l'exercice 2022-2023.

La Société a reçu du financement d'un montant de 5 516 millions de dollars (2022 – 6 103 millions de dollars) afin de compenser une partie des répercussions de la pandémie subies au cours du présent exercice financier. Aucune aide financière n'a été allouée aux musées nationaux pour l'exercice financier 2023-2024 afin de faire face aux pressions financières causées par la COVID-19.

TABLEAU 1: TABLEAU DES PRODUITS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS

pour l'exercice terminé le 31 mars

Produits d'exploitation

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Droits d'entrée et programmes		
Sciences et technologie	2 005 \$	845 \$
Aviation et espace	966	560
Agriculture et alimentation	824	325
Adhésion	775	360
Ventes dans les boutiques	1 314	725
Stationnement	804	373
Location des installations et concessions	632	45
Activités de la Ferme	430	393
Expositions itinérantes	266	205
Divers	237	228
TOTAL	8 253 \$	4 059 \$

Contributions

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Subventions et commandites	1 301 \$	1 192 \$
Autres contributions des individus et des sociétés	660	507
Contributions de la Fondation	94	82
TOTAL	2 055 \$	1 781 \$

TABLEAU 2: TABLEAU DES CHARGES

pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2023	2022
Coûts du personnel	25 505 \$	23 111 \$
Amortissement et radiation d'immobilisations	11 647	11 423
Impôts fonciers	3 117	3 229
Frais de gestion immobilière	2 710	2 725
Services professionnels et spéciaux	2 455	2 276
Matériaux et fournitures	2 430	1 876
Servies publics	2 190	2 120
Services de protection	1 065	996
Réparation et entretien des bâtiments	865	402
Réparation et entretien du matériel	732	531
Boutiques et commercialisation des produits	672	460
Publicité	556	345
Conception et affichage	510	639
Location d'immeubles	420	436
Communications	253	243
Divers	221	116
Publications	209	132
Fournitures et matériel de bureau	197	55
Fret, messageries et camionnage	152	88
Déplacement	128	28
Location de matériel	35	65
Livres	28	29
Acquisition d'objets pour la collection	-	6
Total	56 097 \$	51 331 \$